

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Evam

ETABLISSEMENT
VAUDOIS
D'ACCUEIL
DES MIGRANTS

16



MESSAGE DU DIRECTEUR	3
REPORTAGE : UN MIGRANT SOUS MON TOIT	4
POINTS FORTS	22
MISSIONS ET ORGANISATION	24
FONCTIONS SUPPORT	25
SITES EVAM	26
HÉBERGEMENT	27
ENCADREMENT	29
ASSISTANCE	31
SECTEURS	32
RAPPORT FINANCIER	36
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	46
ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES	47

MESSAGE DU DIRECTEUR

2016, année de contrastes!

Au mois de janvier, nous avons atteint, avec 6'600 personnes hébergées et le même nombre de migrants assistés, le point culminant depuis plusieurs années. Nul ne pouvait prédire, à ce moment, l'évolution du nombre de demandes d'asile au cours de l'année. D'où la nécessité de tabler sur une augmentation continue de ces chiffres. Au cours de l'été, il est devenu manifeste qu'en 2016, bien moins de personnes demanderaient l'asile en Suisse que durant l'année précédente. Le nombre de migrants hébergés est passé à 6'000 environ, celui des migrants assistés à 6'350. Il fallait en conséquence fermer des structures d'hébergement surnuméraires.

Ainsi, de 16 abris de protection civile (PC) en exploitation, nous sommes passés à 10, et ce mouvement se poursuit en 2017. A l'heure de la rédaction du présent rapport, seuls trois abris PC fonctionnent. Depuis l'ouverture de l'abri de Nyon, en 2009, nous avons toujours considéré que l'hébergement en sous-sol était loin d'être optimal. C'est donc en toute logique que nous mettons fin à l'exploitation d'abris et des structures de jour qui y sont associées.

Ces mouvements incessants d'augmentation du volume d'activité, puis de baisse, ont un impact considérable sur les collaborateurs: changement du lieu de travail, de l'activité, ou, pour certains, une fin de contrat. Ces mouvements sont cependant indissociables de l'activité de l'EVAM. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à tout le personnel pour sa faculté à s'adapter à ces circonstances imprévisibles.

Si le nombre de personnes hébergées a diminué davantage que le nombre de personnes assistées, cela est dû en partie à l'essor remarquable des projets « Héberger un migrant » et « Un village-une famille ». Plus de cent requérants d'asile et de personnes admises provisoirement ont trouvé un toit auprès de familles d'accueil et de particuliers. Cela est réjouissant. Il démontre que pour une part de nos concitoyens, la solidarité est vécue concrètement, au quotidien. L'intégration est boostée et chacun se trouve gagnant. Je suis fier du succès de ces projets et confiant en leur développement. Le reportage de cette année « Un migrant sous mon toit, dans mon entourage, et une intégration réciproque » met en lumière les relations qui se tissent entre les participants à ces programmes et, au-delà, au sein de leurs réseaux.

De nombreux bénévoles s'investissent aussi aux côtés des bénéficiaires. Avec leurs multiples actions, ils amènent une plus-value considérable: des rencontres, leur réseau personnel, des cours d'appui de français, des repas communs, la recherche de places de stage et d'apprentissage, des parrainages. La portée de cette mobilisation qui se poursuit est déjà bien visible en 2016.

Les enjeux de l'intégration restent au premier plan. Plus de 50% de toutes les personnes qui déposent une demande d'asile en Suisse obtiennent aujourd'hui soit le statut de réfugié, soit un permis F, et resteront donc durablement en Suisse.

Les chiffres publiés mensuellement par le Secrétariat d'Etat aux migrations montrent que nos efforts portent leurs fruits: le nombre de bénéficiaires d'un permis F exerçant une activité lucrative a augmenté (+5.5% fin décembre 2016 par rapport à fin décembre 2015; +27.2% comparé à fin décembre 2014). En 12 mois, plus de 300 nouvelles personnes ont accédé à un emploi rémunéré. Il s'agit maintenant d'œuvrer pour que ces emplois s'inscrivent dans la durée et conduisent à une complète autonomie.

Un groupe particulier de bénéficiaires appelle tout spécialement notre attention: les mineurs non accompagnés (MNA). L'Etat et, partant, l'EVAM ont une responsabilité accrue à l'égard de ces enfants et jeunes qui se trouvent dans le canton sans leurs parents. Leur nombre a augmenté de manière significative. De 75 MNA en avril 2015, nous sommes passés à plus de 270 en décembre 2016! Quatre foyers MNA supplémentaires ont été créés. Le nombre de postes d'éducateurs est passé de 9.5 à 43.4 à fin 2016. Pour l'heure, tous les postes ne sont toujours pas pourvus. Tout cela ne s'est pas fait sans difficultés. L'EVAM s'investit pour stabiliser la situation dans ces foyers et assurer un travail éducatif de qualité, dans la durée, dans les meilleurs délais et conditions. La question des MNA a aussi été portée au niveau du Conseil d'Etat, qui le 11 janvier 2017 a décidé d'allouer des ressources supplémentaires à l'EVAM.

Afin de clore ce message, c'est donc naturellement que j'adresse mes remerciements aux autorités du canton qui nous soutiennent dans l'accomplissement de notre mission.

Erich Dürst, Directeur



Un migrant sous mon toit, dans mon entourage, et une intégration réciproque

Depuis avril 2016, l'EVAM a contribué à la rencontre de plus de 100 personnes migrantes avec des familles, des personnes seules ou des villages désireux de les accueillir.

En la matière, Vaud est le canton le plus dynamique de Suisse. L'intégration qui en découle touche les migrants mais aussi les particuliers ou les familles, leur entourage et leur réseau.

Plusieurs participants aux projets «Héberger un migrant» et «Un village-une famille» ont livré un témoignage. Reflets des relations qui se tissent, à découvrir dans ce reportage.

ARRIVÉ POUR SIX MOIS, MORAD PART APRÈS DEUX ANS «**MA FAMILLE SUISSE EST EXTRAORDINAIRE**»

Le premier placement sur l'ensemble du territoire suisse s'est terminé en mars 2017. Morad Essa aura ainsi partagé la vie de la famille Christen, à Lully, durant deux années pleines. Partant de connaissances «zéro» en français, il le parle aujourd'hui couramment. Morad avait simplement besoin de développer son autonomie en vue de voler de ses propres ailes. Depuis son studio à Rolle, il se concentre sur son avenir professionnel. «Ma semaine est chargée. Entre les cours de français et de mathématiques, ainsi que des stages, j'explore plusieurs pistes. Je me sens prêt à commencer une formation ou à travailler.» Son rêve: la mécanique automobile. Mais il lui faut encore trouver une place de préapprentissage dans un secteur où la concurrence est rude. Sa relation avec la famille, devenue sa famille suisse, se poursuit. «J'ai beaucoup apprécié cette expérience. Ils sont tous extraordinaires.» Le père s'entraîne encore à la course avec Morad, qui partage toujours quelques moments de la vie commune, dont «l'apéro».



© 24heures Maritus Affolter

AVRIL (reprise par l'EVAM du projet lancé par l'OSAR en avril 2015)

13 personnes placées pour «Un village-une famille»

22 personnes placées pour «Héberger un migrant»

DÉCEMBRE

35 personnes placées pour «Un village-une famille»

67 personnes placées pour «Héberger un migrant»

C'est à Lully (VD) que le premier placement en Suisse a eu lieu, en avril 2015. En ouvrant sa maison à Morad, la famille Christen lui a fourni un lieu de vie. Une chambre meublée et un accès aux espaces communs, pour six mois au minimum, sont les principaux aspects matériels de la convention signée par les parties. Cet environnement offre plus d'intimité et de chaleur que la vie en foyer. D'autres soutiens concrets se mettent aussi en place selon les disponibilités de chacun : accompagnement dans des démarches administratives, de santé et d'apprentissage du français notamment. Au quotidien, c'est tout l'univers familial, social et professionnel des particuliers qui accueillent chez eux qui s'ouvre aux migrants. En contrepartie, un peu de la culture du migrant trouve une place dans le nouveau lieu de vie.

BAIN QUOTIDIEN D'INTÉGRATION

La vie sous un même toit procure aux hôtes, jour après jour, une immersion dans les us et coutumes de la société d'accueil. Et dans la langue du pays. Ce bain quotidien dans une culture différente requiert de la part des migrants de l'ouverture d'esprit et de larges aptitudes d'adaptation. Il constitue en même temps une chance et un tremplin sur le long chemin de l'intégration.

Pour sa part, la famille entre dans un dialogue interculturel, source parfois d'incompréhensions mais, par-dessus tout, de richesses. L'intégration est un mouvement réciproque fait d'allers et retours.

UN RÉSEAU SE TISSE

L'échange et le dialogue interculturels profitent à tous. Le requérant d'asile devient parent de cœur, ami de la famille. Cette période est propice pour les migrants afin de progresser dans leur projet de vie. Le réseau de la famille d'accueil est aussi mis à profit. Proches, amis, connaissances, employeurs et partenaires professionnels, relations sur le web : au rythme de la vie familiale et des besoins des migrants, ce réseau joue un rôle essentiel dans le processus d'intégration.

SIX MOIS POUR S'ACCLIMATER, VOIRE PLUS

Six mois : c'est une durée raisonnable qui permet au migrant de s'acclimater. Elle rassure toutes les parties en fixant un cadre temporel peu contraignant. Dans leur grande majorité, les participants au projet renouvellent tacitement.

MÉDIATIONS INTERCULTURELLES

Afin de soutenir les migrants et de faciliter la cohésion avec la famille d'accueil, mais aussi, d'avoir un accès à un traducteur lorsque le requérant ne maîtrise pas bien la langue, l'équipe du projet organise des points de situation et des médiations interculturelles.

Ces médiations permettent de régler des incompréhensions mutuelles et de créer un climat favorable à la cohabitation. Ce soutien est également demandé par les familles et permet de mieux coordonner les requêtes auprès des différents services de l'EVAM. Cet appui, au sens large, ne remplace aucunement l'assistant-e social-e du migrant, mais lui offre une aide supplémentaire, afin que l'expérience de cette cohabitation se passe dans les meilleures conditions.

VAUD, LE PLUS DYNAMIQUE

L'Organisation suisse d'aide aux Réfugiés (OSAR) a passé le témoin à l'EVAM, en avril 2016, pour poursuivre l'action dans le canton. Misant sur ce projet, l'établissement s'est donné les moyens de le développer. Il y a affecté trois collaboratrices encadrées par une responsable, ce qui représente 2.5 emplois temps plein.

Le nombre de placements est passé d'une petite vingtaine à plus de cent en fin d'année. Le projet de Nicolas Rouge, à l'origine de la proposition d'un accueil d'une famille migrante dans chaque village suisse, a aussi essaimé: Lavey-Morcles, Aubonne, Missy, Grandcour, Giez, Rolle, Bougy-Villars. Un constat émerge: en matière d'accueil par des particuliers, le canton de Vaud est le plus dynamique et la société civile est très engagée!

À LA RECHERCHE DE NOUVELLES FAMILLES

L'EVAM est à la recherche de nouvelles personnes, de colocations, de villages, d'associations ou de familles prêtes à offrir un toit et un peu de temps à des personnes requérantes d'asile. Seules conditions d'accueil : disposer d'une chambre meublée, proche des transports en commun et disponible pour une durée minimale de six mois. Afin de vivre concrètement un acte de solidarité.

Pour en savoir plus

www.evam.ch/heberger-un-migrant-un-village-une-famille



LIEU **Pully**

MIGRANT **Hagos BIRHANE, 21 ans**

NATIONALITÉ **Erythréen**

ARRIVÉE EN SUISSE **décembre 2015**

ACCUEILLI PAR **Nathalie et Luigi Berini
et leurs fils Luca, 21 ans,
et Thomas, 23 ans**

«On a appris à se connaître en courant», s'illumine Nathalie, en pensant à ses anciens élèves et plus particulièrement à Hagos. Enseignante de français langue étrangère, elle a partagé avec eux sa ferveur pour les courses populaires. Le groupe s'est développé jusqu'à atteindre une trentaine de coureurs. « Nous lui avons donné un nom : Integr'Action. Les dimanches, deux voitures avec des migrants de l'abri de protection civile de Pully prenaient la direction du stade de Vidy, rejoints sur place par d'autres coureurs pour l'entraînement. Nous avions fière allure. Beaucoup de têtes se retournaient sur notre passage. »



Nathalie n'a omis aucun détail: « Un sportif français connu m'a envoyé des chaussures, suite à une annonce postée sur un réseau professionnel. L'école de langue qui m'employait à financé les T-shirts affichant le nom du groupe, ainsi que les frais d'inscription. Notre participation aux 10 km de Lausanne a été relatée par le journal 24heures. » Au terme de cette belle aventure, Nathalie a cependant eu un choc: « Hagos m'a avoué qu'il

n'aimait pas courir! Il était berger en Erythrée et il en a fait des kilomètres à pied.»

LES MÊMES HABITUDES

En août 2016, l'abri PC de Pully a fermé durant un mois pour travaux. Les Berini ont simplement annoncé à la régie immobilière l'arrivée d'un sous-locataire. En s'installant dans la chambre de Giulia, l'aînée qui s'était autonomisée du domicile familial, Hagos arrivait en terrain connu. « Il s'est complètement intégré à notre famille et je n'arrive pas à croire qu'il est déjà là depuis neuf mois », s'étonne Luigi, le père, qui pensait devoir chambouler ses habitudes. Pour les frères, Thomas et Luca, « c'est comme un pote qui habite à la maison. Et puisque nous avons une chambre libre, cela tombait sous le sens que l'on accueille quelqu'un ». Hagos se sent bien : « Pour tout, c'est mieux pour moi ici. Je peux parler français. Nathalie me donne des explications. Je me suis habitué à l'accent italien de Luigi. Et j'ai aussi commencé à faire à manger. Ma spécialité: la ratatouille. »

Chez les Berini, on se retrouve le soir, à l'heure du repas. Hagos est souvent là, mais il n'y a aucune obligation. Les discussions sont de plus en plus fournies, depuis qu'il suit des cours de français intensifs à l'EVAM. C'est une ouverture sur une culture totalement nouvelle.

STAGE D'AIDE-JARDINIER AVEC L'AIDE DE NATHALIE

La famille franco-italienne garde de bons souvenirs de la coupe d'Europe, autour de son petit écran, « même si Hagos n'est pas supporter de l'équipe d'Italie », rigole Luigi. Cet expert en prévoyance professionnelle s'est récemment aussi impliqué dans l'organisation d'un stage au sein de son entreprise, pour un élève de Nathalie. Hagos a également bénéficié de sa première expérience professionnelle: habitant de Pully, il a effectué, dans la commune, un stage d'aide-jardinier à mi-temps, durant les trois derniers mois de 2016.

Luca et Hagos ont leur âge en commun. L'étudiant universitaire souligne l'autonomie du migrant: « Hagos a appris à faire la lessive. Moi, je ne sais pas! »

Des parents, le jeune adulte dit qu'ils sont comme sa maman et son papa, qu'il veut rester vivre avec la famille. Et la maman de cœur de faire écho: « Ah, oui! Je ne veux pas que tu partes! »

PAROLE À...

CÉCILE PARILLA, ENSEIGNANTE DE FRANÇAIS, EVAM

Hagos Birhane suit des cours de français intensifs à l'EVAM. C'est un élève persévérant, motivé et très impliqué. « Son niveau est plutôt bon.

Il est l'un des rares élèves à avoir compris la structure du français. Il a du vocabulaire, il est organisé dans son travail, il a toujours son matériel avec lui, il gère son temps et il dit quand il ne comprend pas ».

Le gros travail reste au niveau de la culture générale et de l'intégration. Le jeune Erythréen de 21 ans est dépassé par certaines réalités. Mais une amélioration se fait progressivement, depuis quelques mois.

« Auparavant, lorsqu'on évoquait, par exemple, le fait que l'homme a marché sur la lune, il se braquait et répondait que ce n'était pas possible. Depuis peu, il accepte. Il arrive à donner du sens à des choses qui, autrefois, lui échappaient. Par ailleurs, il avait des préjugés culturels. Son comportement commence à évoluer. Aujourd'hui, il comprend qu'ici, c'est différent, et il respecte. »

Une maison perchée dans les hauteurs du village héberge la famille Mohammad depuis mars 2016. Il y a de l'activité en permanence et on y est toujours bien reçu. Et on ne repart jamais sans qu'Halima ne donne quelque chose à manger.

UN AGENT IMMOBILIER OFFRE UNE MAISON VIDE

Une proposition citoyenne pour accueillir des migrants à Bougy-Villars avait fait se lever huit mains lors d'un conseil général. Après un rendez-vous avec l'EVAM, la nouvelle association s'est mise en quête d'un appartement. La Municipalité a pris les devants, adressant un courrier à chaque propriétaire d'un bien habitable vide. Deux réponses positives sont arrivées. Des maisons adjacentes ont été proposées à l'association par un agent immobilier genevois. La mise à l'enquête des transformations faisant l'objet d'oppositions qui allaient durer, ce propriétaire mettait ces biens à disposition de l'association gratuitement, pour une année.

Afin de faciliter l'acceptation du projet, surtout par les voisins directs, et pour éviter la dispersion des forces, la dizaine de membres actifs d'« Un village-une famille à Bougy » a décidé de ne garder qu'une maison. La Municipalité a également proposé un petit appartement aux fils aînés de 25 et 23 ans, pour favoriser leur autonomie. « Quand la famille va commencer à se promener au village, les problèmes vont disparaître », avait soutenu une collaboratrice du projet à l'EVAM. Pour faire connaissance avec les habitants, nous avons organisé un buffet. Une centaine de personnes (un quart de la population) était présente. Effectivement, les a priori sont tombés.

SE RENDRE SERVICE

Ibrahim répète souvent « Bougy beaucoup joli, mais pas bus ». Bus, il y a, mais les horaires sont restreints et la pente raide qui mène à l'arrêt rendent certaines tâches difficiles. A commencer par les courses alimentaires pour neuf personnes. Au moins un trajet par semaine en voiture dans les grandes surfaces est nécessaire. « Lorsque la maman s'est brûlée, nous l'avons transportée durant plusieurs semaines pour qu'elle reçoive des soins. Il y a eu aussi une urgence dentaire qui a nécessité un suivi conséquent. Si les enfants manquent le bus à Rolle, ils nous appellent. Nous rendons service et eux aussi », raconte Anne-Lise, une bénévole.

La famille a un grand sens du partage. Lorsqu'il y a une fête au village, les Mohammad sont là pour aider et c'est un exemple pour les locaux. Et quand Monique, une bénévole de l'association, a voulu offrir un bon en échange d'une aide au jardinage, Ibrahim a refusé. « J'ai voulu être hypercorrecte, comme on peut l'être en Suisse, admet la bénévole. Avec cette famille, j'apprends à recevoir sans forcément donner. »

Félix, un autre membre, a reçu le soutien d'Ibrahim pour mettre son miel en pot. Il l'a rétribué en nature. L'apiculture a intéressé l'ancien bûcheron. Lorsque le propriétaire de la maison est venu sur place pour la seconde mise à l'enquête publique, il a remarqué la nouvelle passion d'Ibrahim et lui a offert une ruche. L'association a complété avec une ruche d'occasion. Il y a eu encore la récolte des noisettes avec Jean-Pierre, un bénévole : il en a récolté 14'000 contre 30'000 pour le migrant. L'huile extraite a été joliment mise en bouteille et l'association l'a vendue pour financer des frais non couverts par les normes d'assistance.

« Le soutien à apporter est plus complexe que ce que j'aurais pensé, constate Monique. Les modes de vie sont très différents et on sait peu de choses de ce qu'ils ont vécu. L'autre jour, il y a eu un test de l'alarme de la protection civile dans la commune et la jeune fille a paniqué. »

LA COIFFURE A LA COTE CHEZ LES FILS AÎNÉS

L'apprentissage du français est compliqué pour les parents analphabètes. Ils se rendent à Lausanne trois fois par semaine pour suivre des cours. Ils connaissent de mieux en mieux les transports publics, mais ils sont dépendants pour toutes les tâches administratives. D'autres défis importants attendent les membres de l'association, surtout par rapport à l'avenir professionnel des adolescents et des jeunes adultes. « Nous avons trouvé un stage pour Ali. Le coiffeur, très satisfait, l'a engagé. Ahmed va suivre une formation à l'Académie de coiffure. Les autres enfants sont socialement bien intégrés. Ils fréquentent le centre des jeunes, se rendent à l'entraînement de foot à Aubonne en trottinette. On les suit aussi. »

Ils sont devenus des amis plus que des personnes assistées. Tandis que la benjamine apprend la lecture avec Monique, la bénévole se régale de ces contacts humains. Sur le départ, avec des pâtisseries dans une feuille d'aluminium, Félix rappelle : « Demain, samedi, je viens à 10h pour la déchetterie. » Un autre lieu où le père de famille est apprécié. Dès qu'il voit une personne âgée, il accourt pour l'aider. Il est comme ça, Ibrahim.



LIEU **Bougy-Villars**

MIGRANTS **Famille MOHAMMAD,
Ibrahim, 55 ans, Halima 45 ans,
et leurs 7 enfants de 9 à 25 ans**

NATIONALITÉ **Syriens Kurdes**

ARRIVÉE EN SUISSE **avril 2016**

ACCUEILLIS PAR **Association
«Un village-une famille à Bougy-Villars»,
30 membres**



LIEU **Moudon**

MIGRANT **Nisar Ahmad HATAMI, 26 ans**

NATIONALITÉ **Afghan**

ARRIVÉE EN SUISSE **août 2016**

ACCUEILLI PAR **Augoustinos KALLERGIS, 32 ans**

« Durant la semaine, je travaille en flux tendu. Alors, nous partageons avec Nisar un ou deux repas du soir. Le week-end, il nous arrive de faire une activité ensemble, explique Augoustinos. Je l'ai emmené pour une randonnée en haute altitude. Des membres du Club alpin suisse se sont inquiétés sur sa capacité à pouvoir marcher longtemps et dans des conditions difficiles. Cela m'a fait sourire! » Et Nisar complète: « Au Pakistan, à Quetta, je marchais énormément chaque jour. Mais depuis Moudon, pour aller à Lausanne ou à Yverdon, je prends le bus ou le train. »

4 * POUR NISAR SUR AIRBNB

Le contrôleur de projets est très heureux de l'arrivée du jeune migrant dans son propre appartement. « C'est une personne facile à vivre. Je n'ai eu aucun accrochage avec lui sur des sujets qui sont récurrents dans une colocation. » Car c'est bien dans cet état d'esprit que se déroule cette cohabitation. L'une des chambres de ce grand quatre pièces est même disponible sur le site Airbnb. Il y a donc du passage dans l'appartement. Nisar gère ces situations nouvelles avec un naturel qui bluffe Augoustinos. « Nous avons logé durant deux semaines une jeune femme avec un incroyable bagout. J'ai été totalement épaté par l'entregent de Nisar à communiquer avec une inconnue. Alors que j'étais en vacances, il a même reçu six personnes, majoritairement des jeunes femmes. Je marchais sur des œufs, lorsque je lui ai demandé son accord, car cet appartement est aussi le sien. Résultat : les hôtes ont évalué leur séjour avec quatre étoiles sur quatre. »

Dans son rôle de logeur et au quotidien, Nisar rencontre une difficulté majeure : « Je ne sais pas comment faire quand je rencontre des filles et des femmes. Est-ce que je donne la main ? Est-ce que je fais deux bisous, trois bisous ? En Afghanistan, on ne fait ni l'un ni l'autre. »

Depuis qu'il habite Moudon, Nisar se sent « relaxé », après plusieurs mois d'hébergement en abri de protection civile, puis dans deux foyers. « Ma vie a beaucoup changé. Au Pakistan, j'avais peur de me déplacer. » Ses cours de français se déroulent à Lausanne et il vient de décrocher un programme d'occupation dans un relais internet de l'EVAM, à Moudon, où il aide les migrants à utiliser ordinateurs et imprimantes. Pour le reste, il passe beaucoup de temps dans sa chambre à étudier.

BLAGUES ET RESPECT TOTAL

Augoustinos fait le carême depuis début mars. Nisar a beaucoup cuisiné, mais pas une seule fois un morceau de viande, même pour lui. « Il est dans un respect total, renchérit l'hébergeur. Au départ, j'ai dû beaucoup batailler pour qu'il arrête de m'appeler Monsieur et de me vouvoyer. »

Le jeune Afghan s'est fondu dans le rythme de la maison. Il s'est impliqué à fond dans la préparation d'une soirée sur le thème d'Halloween et une soirée pizza. Augoustinos apprécie. Il a vécu avec plusieurs colocataires et a voulu, à travers l'hébergement d'un migrant chez lui, rencontrer une personne qui vient d'encore plus loin. Les colocataires sont devenus complices : « Nisar a assez de confiance en lui pour faire des blagues en français. Et c'est quelque chose que j'admire. » L'acolyte complète : « En Afghanistan, nous avons un proverbe qui dit : celui qui rit meurt plus tard ». Rires.



PAROLE À...

NICOLAS FAVROD-COUNE, COORDINATEUR DU PROGRAMME D'OCCUPATION RELAIS INTERNET À L'EVAM

« Nisar est un cas exceptionnel! Tout a toujours été d'une grande simplicité avec lui. Il a une capacité d'apprentissage surprenante et beaucoup de facilité. Les cours d'informatique que je donne à Nisar sont du niveau « avancé », qui comprend, entre autres, de la bureautique, des cours réseaux et l'utilisation du Cloud. Il est motivé et intègre rapidement tout ce qu'on lui enseigne. Son français est excellent et il parle également arabe et anglais. Grâce à ses connaissances, je lui confie des tâches plus importantes, comme la rédaction de rapports et la traduction de textes du français vers l'anglais ». Cet élève est très sociable et a parfaitement intégré les « codes de politesse » : il se présente lorsqu'il arrive en cours, il est très ponctuel, il informe lorsqu'il a un rendez-vous ou un empêchement. Ce jeune est fantastique! »

«C'est très joli Grandcour, c'est un beau village. Mais avec le bus, c'est difficile. Il y en a pas souvent. Si on le rate, il faut appeler quelqu'un. J'aime pas déranger, ça me gêne», explique Khalid, le père de famille. «Moi, j'aime tout. Je trouve rien de difficile», ajoute Shayma, l'aînée. Tout comme sa sœur, Mustafa, neuf ans, répond timidement que tout est bien à Grandcour, avant de poursuivre en kurde. Rama l'encourage à s'exprimer davantage et traduit les paroles de son fils, bien plus avancé qu'elle dans l'apprentissage du français. Cette femme de 31 ans, mère de quatre enfants, n'a suivi que très peu de cours de français (une heure et demie les mercredis, à Payerne, et les mardis après-midi, avec une bénévole de l'association). Elle a cependant de bonnes connaissances et met tout en œuvre pour se perfectionner. «A mon bébé, je parle kurde, arabe et français», avoue-t-elle avec fierté.

DES RÉCIDIVISTES DE L'ACCUEIL

L'association «Un village-une famille à Grandcour» compte une vingtaine de membres. Parmi eux, Catherine et François Choffat, qui se décrivent comme des récidivistes; ils avaient déjà accueilli des Cambodgiens dans les années 80. La lecture d'un article sur «Un village-une famille» leur a donné envie de recommencer. «Nous avons organisé une conférence avec Nicolas Rouge, qui a initié l'idée d'un accueil au sein de chaque commune suisse d'une famille de requérants d'asile, dans des logements appartenant à la municipalité ou à des privés. Début 2016, nous avons fondé l'association avec quelques habitants de Grandcour. D'autres nous ont rejoints», explique Catherine.

CHACUN SON RÔLE

Chaque membre a un rôle différent. Anne-Lise, enseignante retraitée, donne des cours de français à Rama et lui apprend comment faire les devoirs avec ses enfants: «Je lui explique ce que Mustafa étudie à l'école, comment il doit réviser. Nous contrôlons aussi l'agenda». Catherine s'occupe de la supervision administrative. Son époux, médecin retraité, des questions de santé. C'est d'ailleurs lui qui a accompagné la grossesse et le quatrième accouchement de la maman. Il a également trouvé le financement pour une thérapie dans un centre Tomatis, pour Khalid, qui avait souffert d'un traumatisme dû au bruit, en Syrie. Ce traitement, orienté sur la «rééducation de l'écoute», n'est pas pris en charge par l'assurance de base. Peut-être une clé pour débloquer l'apprentissage du français?

Jean-Claude est caissier, mais rend volontiers service lorsqu'il s'agit d'accompagner un enfant à l'entraînement de football. Quand à Annie, elle occupe la fonction de «centrale téléphonique». «Quand un membre de la famille a besoin de se rendre quelque part, il m'appelle. Ensuite, je contacte une personne de l'association pour le transport.»

Mais les échanges ne s'arrêtent pas là. Au fil du temps, sont nés de véritables liens d'amitié entre la famille syrienne et les bénévoles. Les enfants d'Annie se rendent régulièrement chez les Alkhalil. Mustafa et le petit-fils d'Anne-Lise révisent leurs leçons ensemble tous les lundis et sont devenus amis. Rama rend aussi volontiers visite aux habitants du village, lorsqu'elle a du temps libre.

Lorsqu'il vivait en Syrie, Khalid tenait une librairie-papeterie. A côté de cette activité, il cultivait des légumes. Etre inactif n'est pas évident pour ce père de famille. François l'a rapidement compris. «J'avais remarqué qu'il s'ennuyait. Je possède un bout de terrain inutilisé, dans mon jardin. J'ai proposé à Khalid d'en faire un potager. Quand je lui en ai parlé, il a retrouvé le sourire», raconte le médecin. Ce que Khalid confirme avec émotion: «C'est vrai, j'étais très enthousiasmé!».

UN VILLAGE OÙ ON NE PARLE QUE FRANÇAIS

Ce n'est pas le fruit du hasard, si les Alkhalil ont emménagé dans un village comme Grandcour. Par volonté d'intégration, ils ont demandé à être placés dans une commune où la majorité des habitants ne parle que le français. La sœur de Rama habite à Moudon, où il y a beaucoup de Kurdes. Elle n'apprend pas le français. «Si nous ne parlons pas la langue du pays où nous vivons, nous ne pouvons pas être efficaces pour nos enfants. Nous ne pouvons pas les aider à faire leurs devoirs. Leur vie sera gâchée! Nous devons aussi apprendre pour nous mêler au monde. Si nous le faisons pas, on communique comment? Avec quoi?» s'exclame Rama.

Ils ont quitté leur pays. Ils ont tout laissé derrière eux. Ils ont passé plus de six mois dans un foyer, à Gryon. Aujourd'hui, ils recommencent une nouvelle vie, à Grandcour. Avec l'aide de citoyens engagés, mais aussi grâce à leur propre volonté.

PAROLE À...

**JEAN-LUC CHAUBERT,
ENSEIGNANT,
COMMISSION COMMUNALE
SUISSES-IMMIGRÉS,
PAYERNE**

Rama Alkhalil suit des cours de français à la Commission communale Suisses-Immigrés, à Payerne, une fois par semaine, depuis l'automne 2016. «Madame Alkhalil est une personne motivée, qui a envie d'apprendre. Elle est dans de bonnes dispositions et fait de grands progrès. Cette dame a beaucoup de potentiel.»



LIEU **Grandcour**

MIGRANTS **Famille ALKHALIL, Khalid, 47 ans,
Rama, 31 ans et leurs enfants Shayma,
Taha, Mustafa et Jaouad,
de 6 mois à 12 ans**

NATIONALITÉ **Syriens Kurdes**

ARRIVÉE EN SUISSE **décembre 2015**

ACCUEILLIS PAR **Association
«Un village-une famille à Grandcour»,
20 membres**





LIEU **La Tour-de-Peilz**

MIGRANTS **Mahsuma AHMADI, 16 ans,
et Mohammad Reza MOHSENI, 19 ans,
mariés traditionnellement**

ORIGINE **Afghans (ont vécu en Iran)**

ARRIVÉE EN SUISSE **janvier 2016**

ACCUEILLIS PAR **Marie-Claude et Jacques SAVARY**

« Capable d'adaptation ». Ce terme revient comme un leitmotiv dans la bouche de Mohammad. Pour ce jeune Afghan à peine adulte, les différences culturelles sont énormes, en particulier les rapports sociaux entre femmes et hommes. « Nous avons besoin de Suisses qui nous guident pour apprendre comment les gens vivent ici. Mic – surnom pour Marie-Claude – m'a demandé pourquoi ma femme ne vient pas à l'anniversaire d'un ami afghan. Dans notre culture, au-delà de la famille, les hommes et les femmes ne communiquent pas. Même l'école obligatoire n'est pas mixte! »

LEUR REGARD S'ÉLARGIT PEU À PEU

Marie-Claude et Jacques ont vécu en Iran, en Afghanistan, au Vietnam et au Congo. Ils réalisent qu'ils sont peut-être allés trop vite dans les essais d'intégration. Cela a donné lieu à des tensions passagères. Le couple de retraités voit maintenant les effets de messages passés il y a trois mois. « Il faut écouter, conseiller, rassurer. Et de la patience. C'est un investissement conséquent. Nous avons eu des moments de grande incompréhension, mais il y en a de moins en moins. Notre rôle éducatif est complexe. Nous avons en face un couple d'adolescents qui a vécu comme des adultes en Iran. Nous les accompagnons, mais nous ne partons pas de zéro. Ils ont derrière eux un passé et une histoire de vie énormes ».

Ces jeunes, qui fréquentent l'École de la transition dans des classes différentes (ndlr: pour allophones), voudraient rencontrer des Suisses de leur âge. « On ne sait pas comment cela se passe entre amis », confie Mohammad. Sa tentative de rejoindre une équipe de

football locale n'a pas abouti et il joue avec des copains afghans. Mahsuma a commencé la gym. Pour l'instant, cela n'a pas débouché sur des relations plus soutenues avec les autres jeunes filles qui ont entre 16 et 19 ans. « Elles parlent parfois très vite et je ne peux pas toujours demander de répéter ». Quant à Marie-Claude et son mari, ce sont des grands-parents: « Ils voient nos petits-enfants ou des personnes de notre âge. »

Côté cuisine, il y a de la nouveauté. Chez les Savary, c'est souvent Jacques qui est derrière les fourneaux. Choqué au départ, Mohammad affirme avec fierté qu'il a progressé. Inversement, Noël a réservé à Marie-Claude une surprise. « Je n'ai pas décoré la maison, pensant que ce n'était pas important pour eux. Là, je découvre que Mahsuma a placé des bougies et des guirlandes lumineuses dans leur chambre. Nous avons organisé un repas de fête – des légumes farcis – et il y a eu les cadeaux. Ils voulaient vivre cette tradition. »

CONTINUER À LES COACHER APRÈS LEUR DÉPART

Pour le jeune couple, l'heure de voler de ses propres ailes approche. En juillet, leur chambre sera occupée par deux petits-enfants de Marie-Claude et Jacques qui habitent un autre continent. L'expérience devrait cependant se poursuivre: « Nous avons envie d'avancer avec eux. Si nous restons leur famille ici, ils sont assez mûrs pour sortir du cocon. Nous allons continuer à les coacher, mais sur leur demande. » Marie-Claude encourage Mahsuma à continuer à mettre en place des relations plus égalitaires et « nous ferons le point, une fois par semaine! ».



Grâce à l'intervention de Marie-Claude, Mohammad a décroché un stage d'une semaine dans une entreprise d'électricité à St-Légier. Il dit avoir beaucoup appris. Son responsable de stage relève qu'il a posé beaucoup de questions, faisant preuve d'un grand intérêt. Il évoque aussi sa gentillesse et son sourire. «Il a donné beaucoup de lui-même!»

PAROLE À...
JOËLLE MATTER,
ENSEIGNANTE DE FRANÇAIS ET DE MATHS,
ECOLE DE LA TRANSITION, LAUSANNE

Mahsuma Ahmadi a rejoint l'Ecole de la transition de Lausanne le 7 mars 2017, après avoir suivi des cours de français à l'EVAM. «Mahsuma est motivée, sait mieux s'organiser et est plus studieuse que d'autres élèves. Elle a beaucoup de facilité, tant en français qu'en maths. Je suis heureuse de l'avoir comme élève. Son attitude est impeccable et elle s'entend bien avec l'ensemble de la classe. Elle est juste un peu discrète et préfère me poser des questions à la fin des cours. Très préoccupée par son orientation professionnelle, elle sollicite régulièrement l'aide de sa famille d'accueil. Un réel avantage et une grande chance.»

BENOÎT DELAFONTAINE,
ENSEIGNANT DE FRANÇAIS,
ECOLE DE LA TRANSITION, YVERDON

Mohammad Reza Mohseni a rejoint l'Ecole de la transition, à Yverdon, en janvier 2017. «Il est proactif et pose des questions. C'est un jeune homme qui communique, qui est ouvert et respectueux. En classe, il tire le groupe en

avant. Son attitude favorise l'apprentissage. Conscient du monde professionnel et de ses enjeux, Mohammad s'investit énormément pour réussir. Il sait qu'il a des responsabilités en tant qu'époux. Mohammad affiche un niveau de français « bon à très bon ». Il a plus de facilité que les autres élèves de sa classe. Il utilise des expressions propres aux interlocuteurs natifs. On remarque qu'il baigne dans un milieu francophone.»

FRANÇOIS, RETRAITÉ,
BEAU-FRÈRE DE MARIE-CLAUDE

« La rapidité avec laquelle ils apprennent le français m'épate. Pour des jeunes, c'est positif d'être accueilli dans un milieu urbain. J'ai aussi été surpris par leur manière de se jeter à l'eau. Et pas seulement au sens figuré. En été 2016, après une demi-heure d'apprentissage avec Marie-Claude dans la rade de La Tour-de-Peilz, ils ont réussi à nager environ six mètres. Mahsuma a accepté de se mettre en maillot et son mari aussi. C'est une preuve d'adaptation!»



PAROLE À...

MAGALI NICOLLERAT, ENSEIGNANTE DE FRANÇAIS, EVAM

Ezatollah Nosratzade suit des cours de français à l'EVAM, depuis le printemps 2016. « Il est optimiste, souriant, et très volontaire. Au fil du temps, il est devenu un véritable pilier de la classe. Il s'investit beaucoup et perpétue une dynamique positive. Au niveau de la grammaire, ce n'est pas parfait, mais il parvient à trouver les mots et on arrive à se comprendre. Il a de la facilité à communiquer. Il sait se présenter, dire qu'il est marié, où il habite. Par contre, lire est plus compliqué. Ses progrès sont davantage à souligner au niveau de la confiance en soi. Et ses victoires personnelles y sont sans doute pour quelque chose, comme les 20 kilomètres de Lausanne, auxquels il a participé. Sans oublier sa joie, lorsqu'il a présenté les légumes de son potager en classe.»

JOSÉ SOARES DA COSTA, ENSEIGNANT DE FRANÇAIS, EVAM

Yasamin Nosratzade suit des cours de français (alphabétisation) à l'EVAM, depuis le printemps 2016. « C'est une dame souriante, très positive, sympathique, mais un peu timide. Elle est contente d'être là. Ça se voit. Yasamin est un véritable moteur pour les autres femmes de la classe. Elle les encourage à participer aux activités. On peut dire qu'elle est un peu le leader dans le groupe des femmes. Au niveau du langage, elle parvient à se présenter avec assez de facilité. L'écriture, ça va pas si mal. La lecture, c'est un peu plus compliqué. Yasamin n'est pas la meilleure élève de la classe, mais elle a plus de facilité que d'autres. Elle a surtout beaucoup de volonté et de motivation.»

LIEU Les Bioux (Vallée de Joux)

MIGRANTS Famille NOSRATZADE,

Ezatollah, 39 ans, Yasamin, 31 ans et Parisa, 14 ans

NATIONALITÉ Afghans (ont vécu en Iran)

ARRIVÉE EN SUISSE décembre 2015

ACCUEILLI PAR David et Ruth ROCHAT



« Nous les avons attendus pendant neuf mois, un peu comme un enfant. Le temps que le dossier passe de l'OSAR à l'EVAM », explique David Rochat, avec émotion. « Quand je les ai vus arriver devant la maison, j'étais scotché! D'un coup, on pouvait mettre un visage sur la migration. C'était un moment très fort. » Touchés par les images de flux de migrants, le couple de retraités avait décidé de mettre un appartement libre, au premier étage de la maison, à leur disposition. Pour les Rochat, un geste qui n'est « qu'une goutte d'eau dans l'océan de la misère des gens ».

PROPOSER, NE JAMAIS IMPOSER

L'appartement indépendant occupé par les Nosratzade ne les empêche pas de passer du temps avec le couple qui les accueille. « Tout est toujours proposé, jamais imposé. Nous tenons à ce qu'ils trouvent leur propre chemin. »

Les Rochat décrivent leurs locataires comme des personnes très polies et respectueuses. Le principal handicap, c'est la langue. « Les parents sont très limités dans leur français. Ce n'est pas pénible en soi. C'est pour leur avenir que nous nous inquiétons », souligne David Rochat. « Ezatollah a vraiment envie de bosser, c'est un homme très volontaire. Il est tout sauf oisif. Il doit impérativement apprendre le français, s'il veut trouver un emploi », ajoute Ruth Rochat.

Le couple a proposé aux parents un appui chez une bénévole de la région, en complément des cours de français, trois demi-journées par semaine. Mais, avec leurs horaires chargés et les longs trajets jusqu'à Lausanne, cela s'avère plus compliqué que prévu. Ruth Rochat a aidé quelques fois Parisa, treize ans, pour ses devoirs. Mais elle sent une réticence. « Peut-être que nous voulons trop les chambouler? Je ne sais pas si c'est notre rôle. Mais nous avons envie de tellement plus pour eux. Ces gens sont si charmants. »

Parisa aime bien son école. Surtout l'anglais. Un peu moins l'allemand. « Trop difficile », dit-elle. Après l'école, elle aime prendre le goûter, « parce qu'elle a faim ». Ce qu'elle préfère : la pizza et les chips. Cette jeune fille au regard pétillant raconte sa vie aux Bioux, avec simplicité. La cuisine avec Madame Rochat, sa maman qui fait du tricot, avec Madame Rochat aussi, les promenades au bord du lac, avec ses parents. Elle a quelques amis,

qu'elle voit à l'école. La plupart du temps, elle reste avec ses parents. Ezatollah et Yasamin disent apprécier leur école aussi. Pour progresser dans l'apprentissage de la langue, ils regardent la télévision et écoutent de la musique en français. « Ils regardent souvent un vieux film sur YouTube, Madame Catastrophe », précise Parisa. A part les Rochat, ils n'ont pas d'amis suisses.

LA PLUS BELLE MAISON DE TOUTE LEUR VIE

Monsieur n'aime pas du tout Lausanne : « Il y a beaucoup de voitures et beaucoup de personnes. Les gens disent pas bonjour. Nous sommes bien à la Vallée de Joux. » Depuis son arrivée, en juin 2016, la famille a profité du cadre naturel de son nouveau chez-soi. Pendant la saison d'hiver, les hommes ont parcouru la région en raquettes. La famille entière a testé le lac gelé. Parisa est très douée en patin. « Il a essayé, mais il arrive pas », dit-elle en riant, en parlant de son père. En été, Ezatollah a nagé dans ce même lac. « Moi, j'ai pas essayé. Je sais pas nager et j'ai peur », précise son épouse. Les Nosratzade aiment aussi leur logement qu'ils décrivent comme « la plus belle maison de toute leur vie ».

Lorsqu'on leur demande ce qui est difficile, en Suisse, les réponses diffèrent peu. « Tout est facile, sauf la langue », répond Yasamin. « Je suis triste, parce que je reste à la maison. J'aimerais parler mieux le français et pouvoir travailler », enchaîne son époux. Pour Parisa, rien n'est difficile. David Rochat, qui a travaillé dans le bâtiment et en tant qu'enseignant en école professionnelle, a réalisé quelques tâches avec Ezatollah, dans l'appartement et dans le jardin. Il a constaté qu'il est véritablement doué et capable, qu'il aime ça et qu'il en a besoin. « C'est déstabilisant pour lui de rester inactif. » Les Rochat lui ont aussi cédé une parcelle de jardin. « Le lendemain, il retournait déjà la terre. »

Ce qui inquiète le couple, c'est l'avenir, incertain. Cette famille, ils y sont attachés. Ruth Rochat évoque « plein de petits moments affectueux », David Rochat, une responsabilité : « Nous désirons qu'ils aient un lendemain, mais on ne sait pas s'ils sont là pour six mois, une année ou plus. C'est sûr, si on les renvoie, je ne vais pas rester les bras croisés. Je vais aller voir les autorités! » Et lorsqu'on demande aux Nosratzade s'ils souhaitent rester en Suisse, c'est Ruth Rochat, qui la première, répond : « OUI! ».



LIEU **La Croix-sur-Lutry**

MIGRANTES **Hannah HAILE, 22 ans, et Alia NADERI, 31 ans**

ORIGINE **Erythréenne (Hannah) et Afghane (Alia)**

ARRIVÉE EN SUISSE **juin 2015 (Hannah), août 2016 (Alia)**

ACCUEILLIES PAR **Marie-Pierre WALKER, 59 ans**



Hannah est arrivée la première, il y a plus de six mois. Alia s'est installée depuis à peine deux mois. Chaque jeune femme a sa chambre et la liberté de circuler dans toute la maison. Marie-Pierre qui est secrétaire les laisse souvent seules la journée et «nous nous sentons responsables de la maison», explique Hannah.

« RESPECTER LES DIFFÉRENCES SANS CHANGER QUI JE SUIS »

A travers sa nouvelle vie, Hannah découvre différents univers. Elle est sûre que ce sont des expériences clés pour la suite: «Je comprends mieux la Suisse. Je ne peux pas changer qui je suis mais je peux respecter les différences.» Avant d'ajouter: «Je suis très heureuse ici!» La jeune femme participe à la vie de famille. Elle a essayé le patinage à Champéry et a «adoré». Elle a également skié en compagnie d'Alyssa, 5 ans. Hannah est très populaire auprès des trois petits-enfants de Marie-Pierre.

La jeune Erythréenne ne voulait pas rester en foyer d'hébergement. «Personne ne parlait français. Je n'avais pas de cours proposés par l'EVAM, donc pas d'abonnement de transport. J'ai trouvé des leçons gratuites à Caritas. Maintenant, je suis en classe tous les après-midis et je pratique avec Marie-Pierre. Parfois, elle oublie que je suis en train d'apprendre et elle me parle vite. Je ne comprends pas ses consignes. Par exemple, on s'est loupées plusieurs fois lors d'un rendez-vous et cela a créé des tensions.»

Marie-Pierre reconnaît quelques impatiences: «C'est dans mon caractère, mais avec Hannah, on rigole souvent. Elle est toujours souriante. C'est un soleil malgré ce qu'elle a vécu. Elle doit avoir une forte résilience, je ne peux pas me l'expliquer autrement.»

Lorsque Jérôme, le cadet des trois enfants, a quitté le domicile familial, Marie-Pierre a voulu garder la maison «vivante». Il y a toujours eu des locataires, mais avec ces jeunes femmes, c'est différent. Leur présence implique du temps et de l'énergie. Ce sont des adultes dont le bien-être la préoccupe. «Je suis contente de rentrer à la maison et j'ai des satisfactions tellement

grandes quand elles ont le sourire, qu'elles comprennent de nouveaux mots en français, qu'elles goûtent à ma nourriture.» Du point de vue d'Hannah, leur logeuse porte le souci d'une mère envers ses enfants. Hannah aimerait devenir infirmière. Et Marie-Pierre sollicitera son réseau d'amis pour l'accompagner sur ce long chemin avec plusieurs étapes. Quant à Alia, elle fait écho à ces propos: «Ce qui me plaît le plus dans mon nouveau chez moi, c'est la personnalité de Marie-Pierre. Elle me porte de l'attention et cela me fait du bien.»

Pour comprendre Alia, nous avons eu recours à la traduction de Nawabi, un jeune Afghan de 24 ans, arrivé en Suisse il y a 4 ans. «Auparavant, je logeais au foyer du Chalet-à-Gobet. Beaucoup de choses ont changé depuis que je vis ici. Je me sens plus libre, plus tranquille. Quand Marie-Pierre est disponible, on travaille le vocabulaire, les sons. Ça m'aide. J'ai des cours de français trois fois par semaine, mais ce n'est pas assez. J'ai de la peine à retenir les choses d'une fois à l'autre.» Il faut préciser qu'Alia n'a jamais été scolarisée en Afghanistan et n'a pas appris à apprendre. De sa nouvelle demeure, elle aime tout si ce n'est l'emplacement: un quartier résidentiel, à l'écart. «Quand je rentre le soir et qu'il fait sombre, j'ai peur. Cela me rappelle les ruelles obscures de Kaboul.»

CHANCEUSE D'OFFRIR UN TOIT CHALEUREUX

Marie-Pierre confie que la base d'une bonne cohabitation se trouve dans le respect de la privacité de chacune. «Je dois accepter que cela prenne du temps. Mais surtout, je m'enrichis au contact de ces femmes. Je pratique davantage l'ouverture, l'écoute, d'autres manières de vivre et de penser. Je caresse même le rêve d'aller une fois dans leur pays. J'ai encore du chemin à faire par rapport au respect de leur culture, de l'islam, de certains aspects des relations de genre. Je suis veuve et malgré les difficultés que j'ai traversées, je me sens chanceuse: de pouvoir offrir à ces migrantes un endroit chaleureux, de pouvoir mettre du baume sur le quotidien de personnes qui ont traversé des épreuves difficiles, de découvrir un autre genre de partage et de communication avec d'autres cultures. Elles sont dignes de notre soutien et je les admire».



PAROLE À...

JÉRÔME, 31 ANS, FILS DE MARIE-PIERRE WALKER

J'ai quitté la maison et Hannah a installé sa chambre avec mon bureau et mon lit. Elle parlait un peu le français, mais n'osait pas s'exprimer, de peur de faire des fautes. Nos premiers échanges ont porté sur la météo; elle n'était pas habituée aux rudes températures hivernales. Je reviens régulièrement voir ma mère et, au fil des visites, nous avons discuté de sport, de travail et même de l'armée. Un jour, je suis apparu en tenue militaire.

Hannah est restée bouche bée. Elle me connaissait en costume-cravate ou en training. Je lui ai expliqué le système de notre armée de milice. Durant le cours de répétition, elle a pris de mes nouvelles par sms. C'est une fille charmante, drôle et elle a toujours le sourire.

Alia est arrivée depuis peu. Pour communiquer, nous avons recours à des amis Afghans qui parlent français. Alia me propose toujours du thé, quand je suis de passage. Elle donne envie de créer des contacts même si, pour le moment, c'est difficile.

MARYLINE COMBOTTE, ENSEIGNANTE DE FRANÇAIS, EVAM

Alia Naderi fréquente une classe d'alphabétisation depuis janvier 2017. Inscrite aux cours du matin, son enseignante a remarqué sa fatigue récurrente et lui a proposé de venir les après-midis. S'en est

suivi une amélioration. «Je ne suis pas certaine qu'elle comprend tout ce que je dis, mais on avance doucement.» L'enseignante décrit une personne discrète et réservée, mais observe des progrès au niveau du comportement. «Pour la Journée internationale du droit des femmes, Alia m'a offert des chocolats. Elle est aussi plus souriante. Elle s'ouvre peu à peu.» Alia Naderi est la seule femme de sa classe et elle y apporte un «plus». Les garçons la soutiennent et la protègent. «Ça l'aide à prendre confiance. Il y a beaucoup de solidarité entre les élèves», relève son enseignante.

BERTRAND SCHMID, ENSEIGNANT DE FRANÇAIS, INSTITUT RICHELIEU ÉCOLE DE LANGUES

J'ai enseigné à Hannah dans une classe de débutants, entre janvier et mars 2016. Elle se démarquait par son envie d'apprendre. Je l'ai retrouvée dans mon cours, en février 2017. En une année, c'est la nuit et le jour. Son accent et la formulation vont largement mieux. Elle est capable de se corriger. Par écrit, cela reste plus compliqué. L'accueil chez un particulier a un effet complètement bluffant sur les progrès! Actuellement, elle est dans une classe intensive qui n'est pas destinée spécifiquement aux réfugiés. J'ai préconisé ce changement en voyant ses compétences. Elle est en cours avec des japonaises, des brésiliennes: une population plus variée.

PAROLE AUX FAMILLES D'ACCUEIL

Quelles sont vos motivations pour héberger un migrant chez vous ?

« Découvrir une culture différente et d'autres façons de penser. Aider un jeune à s'intégrer dans notre société. Développer l'ouverture d'esprit de nos enfants, qui ont appris à partager leur espace. L'un d'entre eux a accepté de laisser sa chambre au nouvel arrivant et a emménagé dans celle de son frère. »

Sylvie Schlechten

« Ne pas rester sans rien faire face aux drames et aux conflits qui ont lieu, en ce moment, aux portes de l'Europe. »

Anne Kearney

« Une envie de partage, une sensibilité face aux difficultés des migrants qui vivent dans des abris de protection civile, un vif intérêt pour les relations interculturelles. »

Pierre-André Jacquet

« L'envie de partager nos privilèges : vivre dans un pays en paix, dans une démocratie, avec une liberté religieuse, avoir une maison, une vie de famille harmonieuse. L'envie d'agir concrètement. Le besoin de faire ce que l'on voudrait que l'on fasse pour nous, si les situations étaient inversées. L'envie de dialogue, de découverte de l'autre, d'échange, et la curiosité de découvrir une culture inconnue. »

Anne-Catherine Schwaar

« Redonner un peu de ce que nous avons reçu par la population locale, lorsque nous étions missionnaires, pendant sept ans, dans un pays africain. Apporter une aide concrète très ciblée. Faire profiter, à d'autres, de notre expérience interculturelle. »

Odile Favre

« Sortir de la passivité, face à la terrible réalité des déplacements de populations dus aux guerres, à la situation géopolitique, aux désastres climatiques et à l'injuste répartition des richesses dans le monde. Construire une réalité de partage et d'accueil avec nos enfants. Aller à la découverte de l'autre, pour abolir nos peurs et nos préjugés. Occuper intelligemment une maison devenue trop grande, après le départ de deux de nos enfants. »

Ariane Chabloz Anglada

« Permettre à un migrant de s'adapter et de s'intégrer plus facilement et plus rapidement. Lui offrir la possibilité de rencontrer des gens, de faire sa place en Suisse plus aisément que s'il reste avec sa communauté en foyer. Aussi, bien entendu, découvrir une autre culture, partager des expériences, des émotions et des moments forts. »

Alice Escarti

Y a-t-il eu un moment positif particulièrement marquant ?

« Mes parents ont décidé de prendre à leur charge les frais de nourriture d'Amanuel. Pour les remercier, ce dernier leur a préparé un repas érythréen, dans notre logement. Il leur a également offert des vêtements traditionnels, qu'il a fait venir spécialement d'Erythrée. Nous avons passé une magnifique soirée avec tous les colocataires. »

Mathieu Quinodoz

« La petite fête pour l'accueil des nouveaux arrivants dans la commune, en 2016, qui a eu lieu fin janvier 2017. Les Mustafa se sont présentés en français et ont été applaudis par les autres participants à la soirée. »

Sonia Rihs

« Quand des entreprises l'ont accepté en stage et peut-être en apprentissage. Le jour où la maman de jour de notre fils nous rapporte que ce dernier raconte qu'il a un grand frère qui s'appelle Abdul. Après nos sorties à ski, quand Abdul nous a fait la surprise de cuisiner pour la première fois. »

Bruce Rozan

« Avec nos deux jeunes Erythréens, il nous semble que chaque moment est marquant. Il y a tant à raconter et à partager au sujet de leurs vies, de leurs parcours, de leurs angoisses. Tant à répondre à leurs questions concernant notre pays et sa culture. Tant à chercher et à découvrir sur leur chemin d'intégration culturelle, administrative et professionnelle. »

Yvonne et Markus Schöttli

« Notre visite du zoo de la Garenne, pour lui faire découvrir les animaux indigènes. Il était surpris d'apprendre qu'il n'y avait pas de zèbres en Suisse. Un fou rire a suivi son sursaut, lorsqu'il a aperçu un blaireau qui dormait. Il l'a pris pour un serpent et a eu très peur. C'est mon fils de sept ans qui a dû le rassurer. »

Sylvie Schlechten

« Sa victoire aux Championnats suisses de fitness, en Thurgovie, où nous avons eu la chance de l'accompagner, ainsi que sa rigoureuse préparation préalable. Cette réussite coïncidait avec le premier anniversaire de son arrivée en Suisse. Les échanges par Skype avec sa famille, restée au pays, et les rencontres avec son frère, également installé en Suisse. »

Barbara Boyle

« Quand le jeune a commencé à faire de l'humour et à nous faire rire. Lorsqu'il utilise des expressions typiquement francophones. L'émotion, le jour où il a reçu son permis B. Chaque fois que nous parvenons à saisir quelque chose de sa culture qui nous aide à comprendre des réactions que, jusqu'alors, nous ne comprenions pas. Quand j'ai entendu le récit de son parcours jusqu'en Suisse, lors de sa deuxième audition avec le SEM. »

Odile Favre

Y a-t-il eu un moment particulièrement difficile, compliqué ?

« Sa vision de la famille est différente de la nôtre. Il ne critique pas et nous respecte, mais je sens que c'est compliqué pour lui de me voir partir travailler tous les jours, au lieu de rester à la maison. Mais aussi, de comprendre que nous avons une femme de ménage, que ma fille de treize ans prend le bus seule pour aller à son cours de danse, que notre fils n'habite pas avec nous pendant la semaine. Je sens qu'il est difficile pour lui de comprendre notre manière de vivre. Nous avons de la peine à savoir s'il est content ou pas, s'il apprécie de vivre chez nous ou pas. Il souhaite discuter avec nous et nous aussi, mais il attend 22h30 - 23h pour sortir de sa chambre, alors que c'est l'heure où nous allons nous coucher. C'est une belle expérience, mais le chemin est encore long pour Saidrahim, comme pour nous. »

Nathalie et Jean-Pierre Maître

« Moment plus déconcertant que réellement difficile, lorsqu'Abdul a offert une réplique d'arme de guerre (Kalachnikov) à notre fils de deux ans et demi, pour Noël. Nous n'avons jamais considéré les armes comme des jouets convenables. Mais nous ne nous attendions pas à ce qu'Abdul nous fasse des cadeaux ; nous étions donc très touchés par sa démarche. Devant le fait accompli, et afin de ne pas vexer Abdul, qui faisait preuve de générosité et d'un effort d'adaptation culturelle en participant à la tradition de Noël, nous avons laissé ce cadeau à notre enfant. »

Bruce Rozan

« Ses cauchemars la nuit mais aussi, les refus à ses demandes de places de stages. S'en suivirent de l'incompréhension, l'envie de baisser les bras et un manque de motivation. »

Brigitte Ducret

« Lorsque l'un des jeunes a récemment reçu une mauvaise nouvelle d'Erythrée, concernant sa femme qui, en voulant fuir le pays, a été attrapée par les militaires et jetée en prison. Trois semaines d'interrogatoire en isolement de l'extérieur ont suivi pour elle. Toujours pas de contact direct. »

Yvonne et Markus Schöttli

« Voir son découragement devant la complexité liée à l'administration et aux longues procédures : difficultés de trouver du travail, pas de réponse à ses demandes, être dans l'attente d'une décision, etc. »

Sylvie Schlechten

« Essayer de comprendre quel parcours s'offrirait à lui sur le plan du rattrapage scolaire et des possibilités de formation professionnelle ; les infos ont parfois été lacunaires. L'inquiétude de savoir qu'il n'a plus de nouvelles de sa famille depuis octobre 2016. Avoir un ado de plus à la maison, c'est, quelque part, devoir assumer un rôle de parents parfois sévères. Et ce n'est pas celui que l'on préfère ! Mais quand la dispersion est à son comble, il faut intervenir pour maintenir une vie de famille cohérente. Se battre chaque jour pour que le téléphone portable ne prenne pas toute la place, au dépens des relations à l'intérieur de la famille. »

Ariane Chabloz Anglada

« Toutes les fois où Natsnet passe des moments de grande tristesse, de mélancolie profonde, de désespoir et que je ne peux rien faire de concret pour elle. Difficile de ne pas se laisser envahir par cette tristesse. Mais forte de son caractère, elle retrouve assez rapidement la force (et la foi) pour continuer son combat, et ce pour quoi elle a décidé de venir ici. »

Alice Escarti

Pour en savoir plus

www.evam.ch/heberger-un-migrant-un-village-une-famille

POINTS FORTS

Mineurs non accompagnés : le devoir d'accueil, de protection et d'éducation

En 2015, le nombre des requérants mineurs non accompagnés (MNA) avait triplé dans le canton pour atteindre le chiffre de 253 au 31 décembre. Fin décembre 2016, ils étaient 276. Les autorités ont, à leur égard, une triple obligation : d'accueil, de protection et d'éducation.

En termes d'hébergement, l'EVAM a tout mis en œuvre pour que la majorité des MNA soit placée dans une structure distincte. Deux nouveaux foyers ont ainsi enrichi son dispositif en 2016 : le premier, à Chamby-sur-Montreux, a ouvert ses portes en avril et peut accueillir jusqu'à 36 MNA. En septembre, c'est une partie du foyer de Crissier qui a été réaffectée pour accueillir 52 MNA (capacité désormais portée à 80).

Par ailleurs, pour répondre aux besoins socio-éducatifs de ces jeunes, l'EVAM a recruté de nombreux éducateurs. Malgré ces efforts, des postes restaient encore vacants en fin d'année et des recrutements se poursuivent.

Face au volume d'activités engagé par l'établissement pour faire face aux besoins et problématiques particulières des MNA, l'EVAM a décidé, en fin d'année, de créer une entité dédiée à cette population. Elle est rattachée à l'unité Encadrement.

L'EVAM construit en 11 mois son premier foyer de 110 chambres doubles

C'est une première ! L'EVAM est le maître d'ouvrage d'un foyer de vie. Cette réalisation temporaire, sur un terrain cantonal situé à Ecublens, a démarré le 29 février 2016. Les premières discussions remontent à novembre 2011, auxquelles ont succédé diverses oppositions. Bâti avec des éléments préfabriqués recyclables à 70 %, le foyer se compose de quatre volumes formant deux bâtiments. Le chantier s'est terminé fin janvier 2017 et le foyer accueille, depuis février, une population mixte.

Découvrez la vidéo de la construction du foyer d'Ecublens sous le lien suivant :

www.youtube.com/watch?v=9KHavsVH6Gg



Héberger en surface: une priorité!

En sous-sol et fermés pendant la journée, les hébergements en abris de protection civile (PC) ne font jamais office de solution privilégiée. L'EVAM n'y recourt que lorsque toutes les autres options ont été épuisées. Ce qui fut massivement le cas en 2015. En 2016, les importants efforts déployés pour trouver des hébergements en surface se sont poursuivis.

Cette assiduité a porté ses fruits, à l'image du foyer pour primo-arrivants des Terrasses, à Epalinges. Aménagé dans une bâtisse qui abritait un EMS, il dispose de 38 places. Son ouverture en septembre 2016 s'est déroulée de manière idéale. Un abri PC étant déjà en exploitation dans la localité, une dynamique d'accueil des migrants par le biais de l'association bénévole GAMEP était déjà en place. La communication avec le voisinage en a été grandement facilitée, contribuant à la bonne intégration du foyer dans la commune.

Sur la Côte, le contexte immobilier très tendu n'a, jusqu'à présent, pas permis d'y implanter un site collectif en surface. En 2016, un projet a avancé significativement à Nyon. En juin, la Municipalité a déposé un préavis au Conseil communal, demandant l'octroi d'un droit de superficie en faveur de l'établissement, sur un terrain situé à la rue Saint-Jean. La Ville restera propriétaire de la parcelle, mais permettra à l'EVAM de projeter la construction d'un foyer mixte, destiné à des familles, des couples et des personnes seules qui ont demandé l'asile. Proportionnellement à sa population, Nyon accueille moins de migrants que d'autres communes de taille similaire. Ce projet permettrait à la commune de participer à l'effort de solidarité cantonal.

Grâce à la volonté d'identifier et d'ouvrir des hébergements en surface couplée à une diminution du nombre d'arrivées, l'établissement a pu fermer six abris PC en cours d'année. Les deux premiers en septembre, à Lausanne et au Mont-sur-Lausanne, ont été suivis par l'abri d'Orbe, en novembre. Pully, Begnins et Coppet, qui avaient été ouverts en 2012, ont fermé en décembre. Au tournant de la nouvelle année, l'EVAM exploitait encore dix abris PC.

Si le nombre de demandes d'asile en Suisse devait augmenter rapidement, l'EVAM pourrait à nouveau recourir à ces abris pour y loger des migrants. Les communes se sont en effet engagées à les remettre à disposition, à très brève échéance, en cas de besoin.

Intégrer par la formation et le travail des requérants au bénéfice d'un permis F

Outre les cours de français, élément clé du dispositif d'intégration sociale, l'EVAM investit des moyens importants dans la formation professionnelle. L'objectif en vue: offrir aux requérants appelés à rester durablement en Suisse les moyens de s'autonomiser et de s'intégrer par le travail. Des programmes de formation et pratique professionnelle (PFPP) leur sont ainsi proposés dans quatre secteurs d'activité, soit techniques d'entretien, peinture, santé et cuisine.

En 2016, l'une des bénéficiaires de ces mesures s'est illustrée. Cette Tchétchène, arrivée en Suisse en 2005, a commencé par une année de formation au sein de la cuisine de l'EVAM. Découvrant son potentiel, le responsable lui a proposé de suivre un apprentissage AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle). À l'examen pratique final, elle a décroché la note de 5,8, obtenant le premier prix du canton.

Un bureau à la Vallée de Joux pour soutenir l'installation et l'intégration des migrants

En mai 2016, l'EVAM a ouvert un bureau au Sentier pour répondre aux besoins de la centaine de requérants hébergés dans la Vallée de Joux. Jusqu'alors, ces bénéficiaires devaient se rendre fréquemment jusqu'à Yverdon pour effectuer leurs démarches administratives avec l'établissement, ainsi que pour rencontrer un assistant social.

Ce projet novateur réduit la fréquence des déplacements. Une collaboratrice y assure une permanence, une fois par semaine, pour les aspects administratifs. Une coordinatrice originaire de la Vallée de Joux orchestre la vie des requérants qui y sont installés. Elle fait notamment le lien entre eux et les différents métiers de l'EVAM, ainsi que les interlocuteurs extérieurs tels que médecins ou écoles, et facilite leur intégration en leur parlant des us et coutumes.

Ce service de proximité est très apprécié à la fois des requérants et des partenaires. Des actions concrètes se sont mises en place avec les écoles: une aide aux devoirs, des séances d'information avec traducteur pour expliquer le déroulement d'un camp scolaire ou la consultation de l'agenda de l'écolier et sa signature. Autant de démarches importantes pour l'intégration. Une excellente dynamique prend vie dans la Vallée de Joux, grâce à ce bureau qui contribue à la rendre «attractive» pour les requérants, jusqu'alors réticents à l'idée d'être logés dans une région isolée.

MISSIONS ET ORGANISATION

Missions

L'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) est l'institution chargée de mettre en œuvre l'assistance prévue par la loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA) du 7 mars 2006. L'établissement dispense aussi l'aide d'urgence, un régime d'assistance délivré principalement en nature aux personnes en situation irrégulière.

De ces deux missions découlent les trois prestations fournies par l'EVAM : l'hébergement, l'encadrement et l'assistance. Le canton de Vaud reçoit environ 8% des demandeurs d'asile sortant des Centres d'enregistrement et de procédure de la Confédération, selon une clé de répartition basée essentiellement sur la démographie des cantons.

Chiffres et tendances

Au 31 décembre 2016, l'EVAM assistait 6'351 migrants (contre 6'554 en 2015), représentant 4'076 (4'301) familles, réparties selon les statuts suivants :

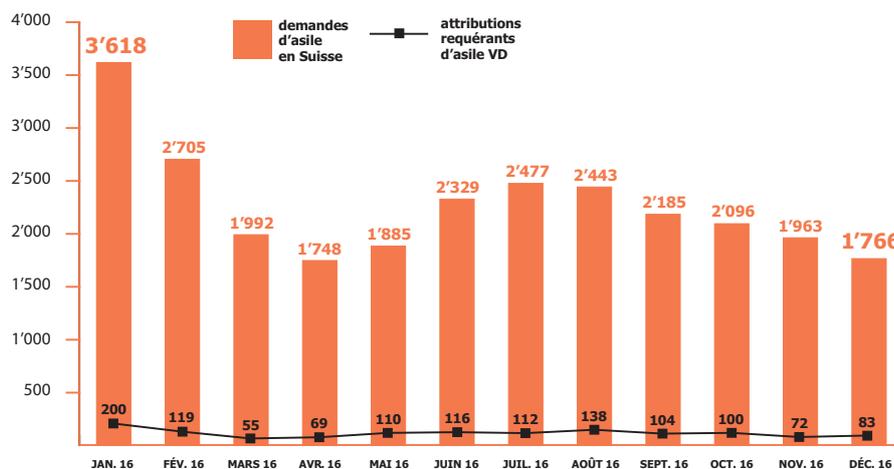
- 2'409 (2'707 en 2015) requérants d'asile en procédure (permis N)
- 3'058 (2'879) personnes au bénéfice d'un permis F
- 884 (968) personnes à l'aide d'urgence

L'année 2016 marque une légère diminution de la population assistée par l'EVAM de 203 personnes. Ce chiffre représente une baisse de près de 3%, qui s'explique par la baisse du nombre d'arrivées.

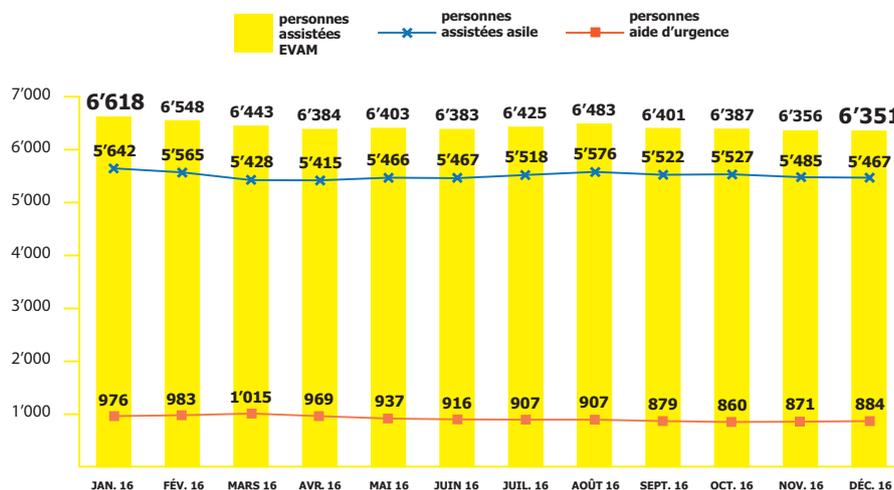
Soulignons encore qu'au niveau de l'aide d'urgence, il s'agit du chiffre le plus bas depuis 2010 (886). Le pic avait été atteint en 2012, avec 1'152 personnes bénéficiaires de ces prestations d'urgence.

Parmi les migrants assistés, 580 (578 en 2015) étaient financièrement autonomes, fin décembre 2016. Ils ne dépendaient de l'EVAM que pour la fourniture d'un logement et/ou d'une assurance maladie, qu'ils doivent rembourser. L'EVAM recensait aussi 653 (580) personnes partiellement assistées, car elles disposaient d'un revenu inférieur aux normes d'assistance en vigueur.

REQUÉRANTS D'ASILE EN SUISSE ET PRIS EN CHARGE PAR L'EVAM



PERSONNES ASSISTÉES PAR L'EVAM (VALEURS EN FIN DE MOIS)



FONCTIONS SUPPORT

Ressources humaines

La situation d'urgence qu'a connue l'EVAM en 2015 a continué de marquer l'activité de l'entité des ressources humaines (RH) durant une partie de l'année 2016. En témoigne le recrutement de 127 nouveaux collaborateurs et de 26 stagiaires et civilistes. En douze mois, l'EVAM a ainsi vu ses effectifs augmenter de plus de 11 %, portant à 554 le nombre de collaborateurs au 31 décembre (soit 490.5 postes équivalent plein temps).

Outre la dotation en personnel des nouvelles structures d'hébergement, les RH ont été sollicitées pour répondre à des besoins spécifiques. Souvent dans des délais courts, elles ont cherché à pourvoir les nombreux postes d'éducateurs HES ouverts pour encadrer les mineurs non accompagnés (MNA) : ce chiffre est passé de 9.5 en avril 2015 à plus de 40 postes au terme de l'année. Ces recrutements se sont révélés très difficiles. Avec des arrivées qui ne tarisaient pas et sans visibilité, les contrats de travail ont d'abord été proposés pour une durée déterminée. A partir de mai 2016, la situation s'est stabilisée et les besoins sont devenus plus prévisibles. Les postes au concours étaient assortis de contrats à durée indéterminée, ce qui a amené des éducateurs expérimentés, insufflant mixité et dynamique dans les équipes.

Entre septembre et décembre, les RH ont aussi accompagné la fermeture de six structures d'hébergement (abris PC) et d'une structure de jour.

En parallèle, elles ont poursuivi leur objectif de professionnalisation des compétences internes. Au cours de l'année, 2'573 jours de formation ont ainsi été accordés, soit une moyenne de 4.8 jours par collaborateur. Le catalogue de formation continue s'est étoffé. Par exemple, une formation sur la prévention et la gestion des risques suicidaires auprès des bénéficiaires a été testée à trois reprises. Au cours de cette phase pilote, la priorité a été donnée aux équipes éducatives au contact des MNA, une population particulièrement vulnérable. Suite aux retours très positifs des participants, cette formation sera proposée, en 2017, à l'ensemble des collaborateurs travaillant auprès de populations à risques.

Par ailleurs, les 48 professeurs de français de l'EVAM ont suivi un nouvel atelier d'alphabétisation, qui les a outillés pour enseigner à un public faiblement alphabétisé.

Soutien juridique

Les décisions administratives de l'EVAM peuvent être contestées par les requérants, qui disposent d'un délai de dix jours pour faire opposition. Ces contestations portent principalement sur l'aide financière octroyée et les décisions en matière d'hébergement.

En 2016, 393 oppositions ont été déposées, soit une légère augmentation par rapport à 2015 (358). Sur les 393 oppositions déposées, 387 ont été traitées en 2016 : 221 ont été rejetées, 126 ont été admises totalement ou partiellement, et 40 ont été jugées irrecevables ou sans objet. Seules 27 ont été suivies d'un recours auprès du Département de l'économie et du sport (DECS). Parmi les personnes déboutées, cinq ont porté l'affaire au Tribunal administratif. Aucune n'a recouru auprès du Tribunal fédéral.

De son côté, soucieux de garantir la sécurité de ses collaborateurs et de ses bénéficiaires, l'EVAM a déposé 15 dénonciations pénales pour menaces et violences contre des fonctionnaires (contre 12 en 2015). L'établissement a également déposé 19 plaintes pénales, essentiellement pour des dommages à la propriété, un chiffre en nette baisse par rapport à 2015 (45). À noter que ces actes n'étaient pas nécessairement le fait de personnes prises en charge par l'EVAM.

Toujours mobilisé dans la lutte contre les abus et les fraudes, l'EVAM a aussi déposé, en 2016, 41 dénonciations auprès du Ministère public pour assistance induite, un chiffre stable par rapport à 2015 (44).

Système d'information

En 2016, l'EVAM a équipé les foyers de Sainte-Croix et d'Ecublens d'un accès WIFI, réservé à l'usage des requérants. Ils peuvent ainsi rester facilement en contact avec leurs proches, leur culture d'origine, s'informer, etc. Ce projet pilote fera l'objet d'une évaluation en vue de sa possible extension à d'autres sites d'hébergement.

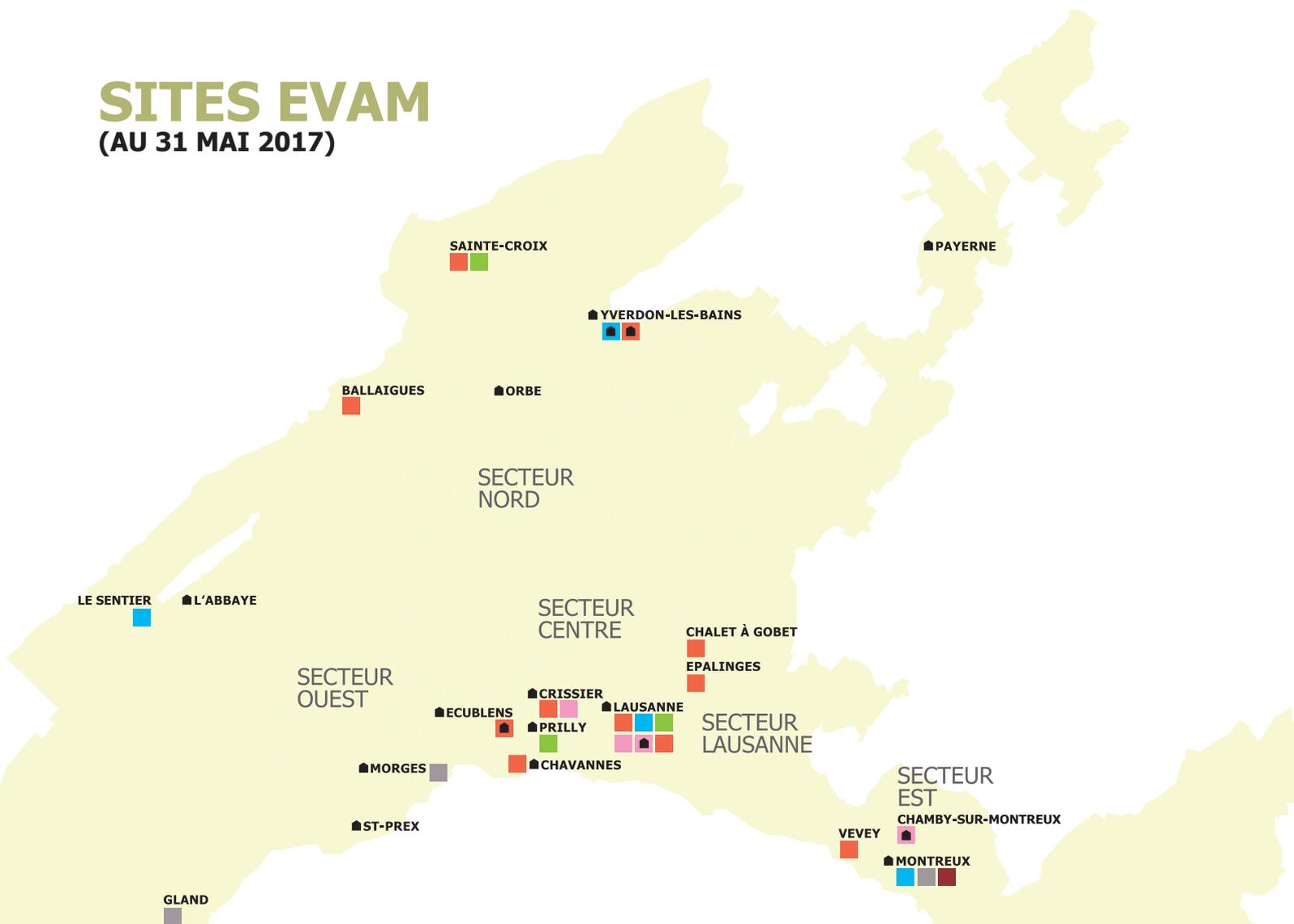
Au cours de l'année, l'entité Système d'information a également introduit trois nouveaux logiciels destinés à fluidifier le travail des unités et à améliorer la qualité des données. Une application logistique pour l'unité Hébergement a ainsi permis d'améliorer de manière significative la gestion des stocks. Le logiciel Portail 360 Requérants offre, quant à lui, une vue consolidée de la situation individuelle des requérants en agrégeant les principales informations issues de différentes applications utilisées par les métiers de l'hébergement, de l'encadrement et de l'assistance. Objectif : permettre à tous les collaborateurs d'avoir la même vision de la situation d'un bénéficiaire et gagner en cohérence dans la prise en charge.

Introduit en fin d'année, le premier volet d'une nouvelle application permettra d'optimiser le suivi des bénéficiaires de mesures d'intégration. L'introduction de ces outils est venue compléter un planning par ailleurs nourri de développements de quatre applications existantes.

En parallèle, un Schéma directeur informatique a été défini et mis en œuvre pour sécuriser l'infrastructure informatique de l'établissement. Pour garantir la continuité du service, ce plan prévoit de basculer l'infrastructure sur un centre secondaire à Meyrin (canton de Genève), en cas d'incident grave du centre de données principales de l'EVAM à Crissier.

SITES EVAM

(AU 31 MAI 2017)



■ STRUCTURES D'HÉBERGEMENT EN SURFACE (15)

De trois types : les foyers d'accueil et de socialisation, les foyers de séjour et les foyers d'aide d'urgence

■ Foyers pour mineurs non accompagnés (4)

Encadrement assuré par des éducateurs

■ ABRIS DE PROTECTION CIVILE ET SLEEP IN (4)

Accueil de nuit

■ STRUCTURES DE JOUR (2)

Ouvertes 7 jours sur 7, destinées à l'accueil diurne des personnes logeant en abri de protection civile

■ CENTRE DE FORMATION ET SES ANNEXES

Prestations proposées : cours de français, programmes de formation et de pratique professionnelles, bilans d'orientation et aide à la recherche d'emploi

■ ADMINISTRATION

Ce terme regroupe le siège administratif, le centre de prestations, les antennes administratives réparties par secteurs, l'antenne dédiée à l'aide d'urgence ainsi qu'un dépôt de 1500 m²

■ PROPRIÉTÉS DE L'EVAM (28)

HÉBERGEMENT

Nombre d'EPT au 31.12.2017 : 78.6

Les migrants accueillis par l'EVAM sont principalement logés dans des foyers collectifs, des appartements ou, à défaut, dans des abris de protection civile (PC).

L'unité Hébergement gère les places et les attribue en tenant compte de la situation personnelle et du statut des bénéficiaires. Elle assure également la gérance et l'entretien de plus de 1'900 appartements et locaux administratifs parmi lesquels 28 immeubles propriétés de l'EVAM, dont 27 sont destinés au logement et un à l'administration.

En 2015, face au nombre important de nouvelles arrivées, c'est dans l'urgence qu'il avait fallu trouver des solutions d'hébergement. En 2016, l'unité Hébergement s'est attachée à stabiliser les structures et à développer les possibilités de logement en surface.

Après l'urgence, améliorer les conditions d'hébergement

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Entre juillet 2015 et janvier 2016, l'EVAM a dû trouver des solutions pour héberger plus de 1'300 personnes supplémentaires. De février à décembre 2016, l'établissement a, au contraire, enregistré une diminution de plus 600 personnes à loger.

Ces écarts importants ont conduit l'EVAM à réajuster progressivement le dispositif de ses centres durant l'année. Cela a permis de diminuer les taux d'occupation dans l'ensemble des structures et d'augmenter la capacité d'hébergement en surface. Cette situation facilite également le travail des services techniques, qui peuvent ainsi répondre plus efficacement aux besoins d'entretien courant des logements.

L'ensemble de ces efforts a contribué, au fil de l'année, à améliorer la qualité de vie des bénéficiaires.

L'EVAM loue pour des durées (in)déterminées

En termes de location, l'EVAM a pu ouvrir, à l'été 2016, un nouveau foyer dans l'ancien bâtiment de l'EMS des Terrasses, à Epalinges. Cet espace offre 38 places réservées principalement aux familles primo-arrivantes, sur le territoire cantonal.

A la Tour-de-Peilz, l'EVAM a loué l'intégralité d'un immeuble, depuis le 1er juillet. Une septantaine de demandeurs d'asile y vivent, arrivés au terme de leur période d'accueil en foyer ou en abri PC. Totalement rénové, ce bâtiment comprend près de cinquante appartements, principalement d'une pièce et d'une pièce et demie.

Par ailleurs, après avoir été fermé en avril 2016, le foyer de 75 places de Ballaigues a pu rouvrir en novembre, grâce à la signature d'un nouveau bail courant jusqu'en 2018. Pour mémoire, la location du bâtiment de la Fondation du Grain de blé avait débuté à l'automne 2015, pour la durée de la période hivernale.

Chamby-sur-Montreux, Crissier et d'autres chantiers en vue pour les MNA

Face au nombre important de mineurs non accompagnés (MNA) arrivés dans le canton en 2015, puis en 2016, l'EVAM s'est mobilisé pour identifier des solutions d'accueil adaptées. Une ancienne propriété d'une congrégation religieuse, située sur les hauts de Montreux, est acquise par l'EVAM le 29 février. Immédiatement utilisable, cette bâtisse présentait toutes les caractéristiques pour loger des MNA. En l'espace d'un mois, l'EVAM inaugure ce foyer. Destiné à 36 jeunes, il en accueille 32 dès son ouverture. Ces MNA étaient placés auparavant au sein d'autres sites de l'EVAM, notamment au foyer ouvert dans le centre de vacances de Ballaigues, que l'EVAM devait quitter avant l'été.

En fin d'année, toujours sous pression, l'EVAM aménage au sein de la structure existante de Crissier un foyer de 52 places (capacité désormais portée à 80 places).

Un dossier de transformation de locaux commerciaux à Lausanne a également été préparé. Mis à l'enquête début 2017, ce site permettra d'accueillir une cinquantaine de MNA. L'EVAM a aussi obtenu un permis de construire pour un foyer de 130 places à Lausanne, en remplacement d'une structure intermédiaire vétuste, pour laquelle l'établissement avait obtenu un droit d'usage temporaire. Les travaux devraient débuter en 2017.

Rénovation terminée de 14 appartements d'un immeuble de l'EVAM à Prilly

Chaque année, l'EVAM engage des travaux de rénovation pour assurer l'entretien du parc immobilier dont il est propriétaire. Ainsi, 2016 marque l'achèvement de la restauration d'un immeuble situé à Prilly, que la FAREAS (devenue EVAM) avait acquis en 1998. Les travaux, qui avaient débuté en octobre 2015, comprenaient la rénovation des façades et de l'ascenseur, ainsi que l'amélioration énergétique du bâtiment. Les 14 appartements de l'immeuble ont, quant à eux, été refaits à neuf et agrandis.

L'EVAM a repris possession des lieux en juin 2016. L'ensemble des travaux a coûté moins de 2.3 millions de francs.

Le premier foyer entièrement réalisé par l'EVAM est sorti de terre à Ecublens

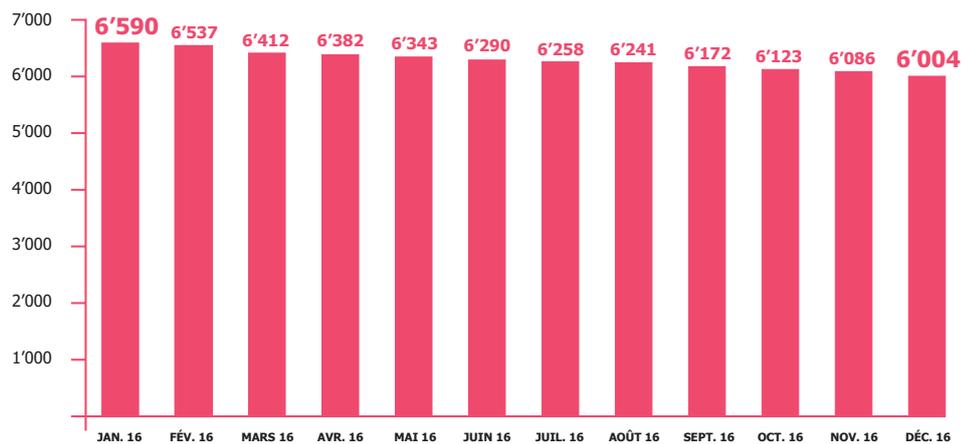
Un foyer d'hébergement provisoire a vu le jour sur un terrain cantonal à Ecublens. L'ensemble est composé de deux bâtiments construits à partir d'éléments préfabriqués en bois suisse. Recyclables à 70 %, ces éléments peuvent être rapidement montés et démontés. Comptant 113 chambres doubles, ce foyer permettra d'accueillir, dès le début de l'année 2017, une population mixte de familles, couples et personnes seules, soit quelques 220 migrants.

Maître d'ouvrage pour la première fois d'un projet de construction d'un lieu d'hébergement, l'EVAM a pris possession du premier bâtiment fin décembre. Seulement 11 mois ont été nécessaires pour clore le chantier.

La logistique en première ligne pour ouvrir... et fermer les abris

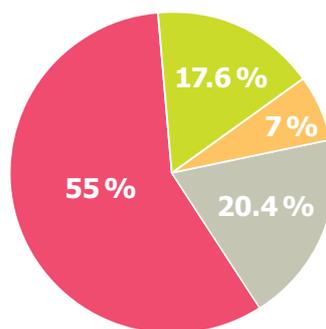
En 2016, l'EVAM a cessé l'exploitation de six abris PC. En vertu d'un accord avec les communes concernées, ils restent cependant réutilisables à tout moment, en cas d'arrivées conséquentes de requérants d'asile. Une petite partie de l'infrastructure de l'établissement reste sur place. Toutefois, avant la fermeture, l'EVAM procède à un travail d'évacuation de la literie et de remise en état important.

PERSONNES HÉBERGÉES PAR L'EVAM (VALEURS EN FIN DE MOIS)



TYPE D'HÉBERGEMENT (AU 31 DÉCEMBRE 2016)

- 0 personne à l'hôtel
- 1'054 personnes en appartements privés
- 416 personnes en abri PC et au Sleep in
- 1'215 personnes en foyers
- 3'274 personnes en appartements (propriétés EVAM et locations)



ENCADREMENT

Nombre d'EPT au 31.12.2016: 271

L'EVAM met en œuvre des mesures diverses pour encourager l'autonomie et l'intégration des demandeurs d'asile : des prestations de formation, des programmes d'occupation et des mesures d'appui à l'insertion socio-professionnelle, notamment. Des assistants sociaux et des éducateurs définissent un soutien individualisé en orientant les bénéficiaires ou en organisant leur prise en charge.

En 2016, le retour à un rythme normal de nouvelles arrivées dans le canton ne doit pas masquer les enjeux majeurs auxquels l'EVAM doit faire face : la prise en charge d'une population importante de mineurs non accompagnés (MNA) et l'apport de mesures d'intégration pour les personnes arrivées en 2015.

Mineurs non accompagnés : le défi de l'année

En avril 2015, les MNA étaient 75. Fin 2015, le canton en accueillait 253, et fin 2016, 276. Cette population particulièrement fragile requiert une prise en charge adaptée, qui a posé des défis majeurs tout au long de l'année 2016.

En matière d'hébergement, de nouveaux foyers spécifiques ont été ouverts dès l'été 2015. Le personnel d'encadrement y est plus nombreux que dans les structures d'accueil pour adultes. Les jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé qui les aide à se (re)construire et à envisager l'avenir dans leur nouvel environnement. En 2016, deux foyers supplémentaires ont été aménagés à Chamby, dans la région de Montreux, et à Crissier, portant à 210 les places d'accueil pour MNA. Un énorme travail a donc été mené pendant l'année, pour que tous les mineurs non accompagnés soient logés dans des structures adaptées.

Mais, au-delà de l'hébergement, les MNA imposent à la collectivité un devoir de protection et d'éducation. En la matière, tous les jeunes de moins de 15 ans ont été enclassés à l'école obligatoire. En revanche, la scolarisation des MNA après 15 ans s'est révélée plus complexe. L'EVAM a alors décidé d'intégrer ces jeunes en priorité dans ses cours de français intensifs. A la rentrée scolaire d'août, tous ceux qui avaient le niveau pour suivre les cours à l'Ecole de la transition ont pu être enclassés.

Ces jeunes ont vécu des parcours difficiles jusqu'à leur arrivée en Suisse et dans le canton. Ils requièrent une attention particulière et une intense collaboration de la part des différents intervenants socio-éducatifs de l'EVAM, afin d'être pris en charge au plus près de leurs besoins. C'est cette même préoccupation qui a conduit à renforcer les partenariats entre l'EVAM et les autres institutions impliquées dans le suivi de ces jeunes, notamment le Service de protection de la jeunesse, l'Office des curatelles et tutelles professionnelles et les milieux de soins. Pour renforcer la

collaboration au niveau du terrain, des colloques hebdomadaires ont aussi été instaurés en début d'année. Les différents interlocuteurs y participent pour définir ensemble les mesures d'accompagnement à mettre en place pour chaque jeune.

Au niveau des foyers, des éducateurs expérimentés ont été recrutés. Malgré tout, des postes restaient encore vacants en fin d'année. Pour pallier les manques et néanmoins répondre aux besoins d'encadrement des jeunes, les métiers de l'EVAM ont cherché ensemble des solutions. L'entité Cuisine a, par exemple, renforcé ses propres équipes pour assurer un encadrement pendant les goûters.

Des élans de solidarité sont nés autour des foyers pour MNA. Grâce aux initiatives de la société civile, les jeunes peuvent bénéficier de prestations supplémentaires (animations, loisirs) pour couvrir des besoins spécifiques et créer un lien primordial entre eux et la société qui les accueille. Ainsi, les étudiants en médecine de l'association METIS se relaient tous les soirs aux foyers lausannois du Chablais et du Chasseron pour aider les jeunes à faire leurs devoirs. L'association MJSR propose dans les quatre foyers pour MNA des animations « clés en main », telles que des sorties au cinéma, au bowling, au stade de la Pontaise pour assister aux matchs de foot du Lausanne Sport, etc. L'association Camina organise des activités dans ses locaux à Clarens, pour les jeunes du foyer de Chamby. Outre les associations, des personnes individuelles, souvent des enseignants à la retraite, s'investissent également pour coacher les jeunes ou les aider à faire leurs devoirs.

Français intégré et français en mouvement : deux programmes novateurs pour apprendre le français autrement

L'introduction de cours de langue basés sur l'action est née de l'observation suivante : si le niveau de français des participants aux Programmes de formation et pratique professionnelle (PFPP) est suffisant, il leur manque parfois la fluidité d'expression, ce qui rend la communication laborieuse. L'EVAM leur propose de poursuivre l'apprentissage du français oral sur un mode pragmatique, à partir de jeux de rôles et de simulations de situations professionnelles spécifiques au métier qu'ils apprennent. L'objectif est clair : il s'agit de favoriser l'insertion des participants sur le marché du travail.

Testés en 2015, ces cours de *français intégré aux PFPP* en cuisine, peinture et santé ont donné de bons résultats. Le concept a été affiné en 2016 et étendu au PFPP en techniques d'entretien. En 2016, 75 migrants ont bénéficié de cette prestation.

Une autre réflexion sur l'efficacité des cours de français traditionnels a conduit à proposer la formule *Français en mouvement*. Dans ce cours ouvert en septembre 2016, la salle de classe n'a ni table ni chaise : elle est équipée d'un tatami. L'apprentissage des phonèmes se fait dans un mouvement permanent en utilisant l'espace. Cette pédagogie innovante s'adresse plutôt à des personnes avec des troubles du comportement et/ou de l'apprentissage qui ne progressaient pas en français. Elle a montré son efficacité et sera encore affinée en 2017, pour mieux cibler la population qui pourrait en bénéficier.

Une permanence sociale s'ouvre à Lausanne

Cette permanence est née d'un constat : les assistants sociaux de l'EVAM ont peu de marge de manœuvre pour réagir vite aux besoins urgents des bénéficiaires.

Une permanence physique et téléphonique a été ouverte début 2016 sur le site de Chavannes 33, à Lausanne, précisément pour donner une réponse rapide à ce type de demandes, sans que cela n'affecte le reste de l'activité sociale. Tenue uniquement par des assistants sociaux, elle est ouverte cinq jours sur sept et s'adresse principalement aux bénéficiaires du Grand Lausanne.

Cette permanence permet aussi de fluidifier la communication entre les métiers impliqués au sein de l'établissement, ainsi qu'avec les prestataires et des partenaires externes, tels que les médecins, les écoles, etc.

La cuisine: former pour intégrer, la priorité

La priorité de l'entité Cuisine reste l'intégration professionnelle. Chaque année, elle accueille une trentaine de candidats prêts à être formés dans le secteur de la restauration et leur dispense un cursus d'une année. Une fois réussie, la formation est consolidée par un stage en entreprise organisé et suivi par l'équipe cuisine.

Au printemps 2016, dix bénéficiaires de cette formation de l'EVAM ont participé à un programme Prosperimo, en partenariat avec Hotel&Gastro Formation. La « volée » a fait carton plein et tous ont obtenu la certification !

La cuisine compte également, en permanence dans ses rangs, trois apprentis. Or, depuis 2016, trois préapprentis, issus de la formation courte, sont recrutés dans l'équipe. Tous ont fait la fierté des responsables de la cuisine en intégrant, avec succès, un apprentissage à l'issue de huit mois de préapprentissage.

L'entité Surveillance s'adapte aux fermetures

L'EVAM externalise une partie des activités de surveillance de ses différents sites. Grâce à cela, l'entité dispose d'une certaine marge de manœuvre pour faire face aux fluctuations des mouvements migratoires et ajuster son dispositif, sans que cela n'affecte ses propres équipes.

Au cours du second semestre de l'année, l'EVAM a procédé à la fermeture de six abris PC, principalement dans le secteur Ouest, et ouvert plusieurs sites en surface, en particulier à l'est du canton. Dans ce contexte, l'entité a malgré tout dû s'adapter et déplacer une quinzaine de surveillants, qui travaillaient dans les abris en fermeture, vers des foyers. Ces collaborateurs ont dû être formés au fonctionnement des différents foyers. Ces ajustements ont requis à la fois du temps, de la disponibilité et de la flexibilité de la part des cadres et des équipes.

ASSISTANCE

Nombre d'EPT au 31.12.2016 : 75.85

L'assistance consiste en une aide financière ou en nature selon des normes qui peuvent être consultées dans le Guide d'assistance, ainsi qu'une prise en charge des frais médicaux et d'accidents. L'unité Assistance est chargée de l'évaluation des requêtes ainsi que de l'attribution des aides, de leur distribution, de leur administration, et du contrôle. Pour l'année 2016, ce ne sont pas moins de 94'607 décomptes d'assistance (explications ci-dessous) qui ont été produits.

2016 : atteinte du pic du nombre de personnes assistées, malgré un net recul des arrivées

Reflète du nombre record de personnes assistées en 2016, le volume des documents traités et saisis dans notre base de données par l'équipe du Fichier Central a augmenté de 14% par rapport à l'année 2015. En effet, si le flux des migrants s'est stabilisé et a même amorcé une baisse dès le début de l'année, le volume d'activité de cette unité est resté constant jusqu'à l'automne.

Adapter son fonctionnement pour répondre au besoin de prestations différenciées

Le principal enjeu pour l'année 2016 a donc été l'adaptation à ce niveau d'activité très élevé. Pour cela, l'unité a décidé de diminuer la fréquence des entretiens de commande d'assistance financière (explications ci-dessous) et de programmer tous les deux mois au lieu de chaque mois. Cette démarche est une preuve de la nécessaire flexibilité face à la fluctuation du nombre d'arrivées de migrants, l'ouverture et la fermeture de structures et les variations du mode de distribution de l'aide octroyée, selon la localisation et le statut des bénéficiaires. Cette réalité pousse à repenser les outils informatiques et le fonctionnement de l'unité pour renforcer sa réactivité et son efficacité.

L'unité a également redéfini son fonctionnement interne pour simplifier les procédures et le suivi, et ainsi améliorer la qualité des prestations. Dorénavant, une entité regroupe les collaborateurs de terrain, qui interviennent dans les antennes et les foyers d'accueil et de socialisation. Une deuxième entité gère l'administration : traitement des factures médicales, affiliation aux assurances maladie en collaboration avec notre courtier, production des décomptes d'assistance et saisie des données personnelles et financières. Enfin, une troisième est chargée de l'instruction des dossiers complexes, de l'analyse du droit aux prestations sous l'angle du principe de subsidiarité et des enquêtes sur les soupçons d'abus d'assistance.

Ce désenchevêtrement des tâches a stabilisé le fonctionnement de l'unité : les collaborateurs du back-office ne sont plus appelés à faire des remplacements aux guichets ou sur le terrain, ce qui pouvait passablement perturber l'activité, surtout en période d'afflux.

Améliorer la qualité des prestations

Un examen attentif et méthodique de l'ensemble des procédures a également été lancé en 2016 et se poursuivra en 2017. La finalité de cette démarche est de simplifier certaines d'entre elles tout en y intégrant un objectif qualitatif.

L'année 2016 en chiffres

26'778

Nombre de rendez-vous
Commande d'assistance
financière (CAF)

92

Nombre d'enquêtes
menées pour soupçon
d'abus d'assistance

28'618

Nombre de visites
à la réception du centre
de prestations

2'139

Nombre d'entretiens
approfondis
(dits de subsidiarité)

20'257

Nombre de visites
à l'antenne d'aide
d'urgence

467'106

Montant total en CHF
des devoirs d'entretien
calculés en 2016

Le décompte d'assistance

(art. 80 du Guide d'assistance)

Le décompte d'assistance est à la fois le budget de l'unité familiale détaillant ses charges et ses produits et une décision formelle d'octroi de prestations d'assistance ou de restitution dès lors qu'il produit un résultat négatif. Cela peut être le cas par exemple lorsque les bénéficiaires ont des revenus. Le décompte est produit mensuellement en début de mois sur la base de la situation connue à ce moment. Chaque changement modifiant le droit à l'assistance intervenant en cours de mois doit faire l'objet d'un décompte correctif, pour que celui-ci reflète toujours fidèlement l'aide réelle qui a été perçue.

La commande d'assistance financière

(CAF, art. 81 du Guide d'assistance)

L'assistance de l'EVAM n'intervient que sur demande du bénéficiaire et est soumise au principe de subsidiarité. Toutes les personnes majeures ne répondant pas à l'autonomie financière sont donc convoquées régulièrement à un entretien formel où elles doivent annoncer tout changement dans leur situation personnelle et financière, en particulier toute prise d'emploi. La signature de la CAF est une condition au versement de l'assistance. Toute déclaration erronée ou omission expose nos bénéficiaires à des sanctions administratives et pénales importantes.

SECTEURS

Création d'un cinquième secteur géographique

L'augmentation du nombre de bénéficiaires et, par conséquent, de sites à gérer a abouti à une redéfinition des secteurs géographiques. La carte de l'EVAM a vu la création en mai d'un cinquième secteur: le secteur Centre. Il couvre les districts de l'Ouest lausannois et de Broye-Vully.

SECTEUR LAUSANNE

Grâce à la mobilisation des bénévoles, des animateurs, des partenaires locaux et de l'EVAM, les bénéficiaires du secteur Lausanne jouissent, chaque année, d'une riche palette d'activités. Ce secteur urbain compense ainsi une interaction plus distante avec la population locale, due à l'anonymat des grandes villes, par de multiples activités tirant profit de la proximité et de la diversité de l'offre culturelle.

Des clés pour mieux s'intégrer en ville

En 2016, certains migrants ont eu rendez-vous avec l'art brut, le sport et le mouvement olympique, ou encore la botanique, à travers la visite organisée de musées ou de jardins. D'autres ont participé à la Nuit des musées, en septembre, ainsi qu'à des ateliers de peinture. Ces activités ont été autant d'occasions de s'imprégner de la culture helvétique, une étape aussi incontournable pour une intégration réussie que l'acquisition du français, la connaissance du tri sélectif des déchets ou la compréhension du fonctionnement démocratique. Des requérants ont d'ailleurs pu assister à des séances du Grand Conseil, afin de s'initier à la démocratie directe.

En parallèle, quoi de mieux que le sport pour se mêler et se « mesurer » à la population ? Tournois de football, course à pied, patinage, vélo, marche et escalade ont rythmé l'année 2016. Mais l'outil incontournable de la socialisation reste la nourriture. Repas en commun, barbecues, soupes à la courge avec le voisinage, banquets avec les pompiers, sans oublier les nombreuses festivités de fin d'année, qui ont largement contribué à ouvrir les portes de l'intégration.

Les migrants « aux petits soins » pour les professionnels de la santé

Les collaborateurs de la Policlinique médicale universitaire (PMU) prennent en charge la santé des migrants hébergés dans les foyers de l'EVAM. Le 21 janvier 2016, les rôles se sont inversés. L'entité Cuisine, qui forme des requérants au bénéfice d'un permis F aux métiers de la restauration, a organisé un repas à l'intention des collaborateurs de la

PMU, qui se sont laissés servir avec plaisir. Derrière la prestation culinaire, l'envie de développer des liens d'une autre nature entre l'EVAM et la PMU. Cette expérience à succès sera renouvelée, une fois par mois, tout au long de l'année. Les requérants en formation ont ainsi contribué à l'élaboration de menus originaux et acquis des compétences dans l'organisation de banquets. Pour le plus grand bonheur des soignants.

Un espace parents-enfants au foyer d'accueil et de socialisation de Crissier

En 2015, tous les espaces communs du foyer d'accueil et de socialisation de Crissier avaient été réquisitionnés pour répondre à l'afflux de migrants. La salle d'animation avait notamment été fermée pour être aménagée en dortoir. La diminution progressive du nombre de bénéficiaires, dès le printemps 2016, a permis de rouvrir cette salle commune et de relancer les animations.

Parmi celles-ci, un espace parents-enfants a été inauguré. En effet, les professionnels de l'hôpital de l'enfance ont observé un retard de développement alarmant chez les enfants de 2 à 4 ans, en raison du manque d'implication des parents dans les activités avec leur progéniture. Suite à ce constat, des partenaires de la santé, de la protection de la jeunesse et l'EVAM ont créé un groupe de travail, afin de chercher des solutions. Un projet pilote de deux ans a vu le jour en 2016, sous la forme d'un espace parents-enfants destiné à rapprocher les parents migrants de leur progéniture. Les rencontres sont organisées trois demi-journées par semaine dans le foyer de Crissier. Elles doivent permettre d'endiguer les retards de développement fréquemment enregistrés chez les 2-4 ans. Deux accompagnants professionnels y prennent part pour sensibiliser les bénéficiaires à l'importance de l'éveil des enfants pour leur futur apprentissage scolaire. De plus, des professionnels de la santé viennent dispenser des conseils aux parents et répondre aux interrogations.

Un thé pour délier la langue française

Une salle tranquille, une table accueillante couverte de boissons et de douceurs, des fleurs, des journaux et d'autres attentions forment un cadre idéal pour favoriser l'échange et pratiquer le français. C'est le « Tea-Time », une animation pilote créée début 2016 à la structure de jour des Boveresses, pour encourager les migrants à s'exprimer en français. Depuis mai, une dizaine de requérants se sont donné rendez-vous, tous les jeudis matin, pour choisir des articles à lire, à traduire et à aborder ensemble. Ils ont ainsi discuté sur des sujets aussi variés que la migration, le sport, le tunnel du Gotthard, l'alcoolisme, le camping, la naissance d'animaux au zoo, les votations suisses ou encore le Ramadan.

SECTEUR CENTRE

Dès sa création en mai 2016, le secteur Centre a dû faire face à des ouvertures et fermetures de sites, qui se sont succédées à un rythme effréné.

Abri PC d'Echallens ou l'histoire d'une ouverture exemplaire

Avant même son ouverture en février 2016, cet abri a suscité une grande mobilisation de la population. L'Association pour l'accueil des migrants d'Echallens (AAME) s'est très vite constituée. Symboles de son dynamisme, les bénévoles de l'AAME ont organisé une fête pour Noël, qui a réuni près de 180 personnes pour une population de 30 requérants, une affluence remarquable. La fête s'est articulée autour d'un repas préparé de main de maître par les Canaris d'Echallens. Ce collectif de Challengois, tout de jaune vêtus, confectionne habituellement des repas lors des manifestations organisées par les sociétés de la commune. De leur côté, les bénévoles se sont chargés des desserts, tandis que les requérants ont assuré la décoration de la salle. La fête s'est illuminée de danses et de chants. La Municipalité s'est également impliquée dans le cadre de travaux d'utilité publique (TUP). Elle a notamment fait appel aux migrants pour aider à l'installation des marchés sur la place du village.

Les responsables de secteurs s'emploient à créer de bonnes synergies et des groupes de travail entre autorités, société civile et l'EVAM, pour accompagner au mieux les requérants. Dans le cas d'Echallens, la dynamique s'est constituée de façon précoce et dans les meilleures conditions. Cet exemple inspirant montre que l'intégration des migrants n'est pas seulement la responsabilité de l'EVAM, mais bien l'affaire de tous.

Renens solidaire

Suite au succès d'une première opération organisée en 2015, la Commission intégration Suisses-Etrangers de Renens a relancé « Renens solidaire », pour encourager les familles rennaises à inviter des migrants pour les fêtes de fin d'année. La commune s'est chargée de la communication et de recenser les offres des habitants. L'EVAM a fait le lien avec les migrants. Une nouvelle fois, cette opération a été une grande réussite avec des retours enthousiastes de la part des familles et des requérants : 26 d'entre eux ont passé Noël dans la chaleur d'une famille et goûté aux repas festifs des Rennais. Une famille a même eu la joie d'être invitée au restaurant. Le projet a eu un impact au-delà de Renens, avec la participation de familles vivant hors de la commune.

Un Noël à trois

Beaucoup d'initiatives ont été concrétisées dans le secteur Centre, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Par exemple, trois structures de jour – les Boveresses, Prilly et Crissier – se sont réunies pour préparer une fête de Noël. Le grand travail de coordination a été couronné de succès. D'autant que les bénévoles, les municipalités et l'EVAM se sont associés pour l'événement.

SECTEUR NORD

Comme la plupart des secteurs, le secteur Nord a enregistré une baisse du nombre de requérants, dès le printemps 2016. Conséquence : la structure de jour d'Orbe a été fermée. Historiquement intégré au secteur Nord, le site de la Vallée de Joux est passé, en octobre 2016, sous la responsabilité du secteur Ouest.

Ballaigues, un site pas comme les autres

Ouvert en 2015 pour accueillir des mineurs non accompagnés (MNA) et des familles, puis fermé en avril 2016 pour reprendre à l'été ses activités habituelles d'accueil de camps de vacances, le foyer de Ballaigues a rouvert ses portes en décembre 2016. Situé loin des grandes agglomérations comme des petites, et accueillant à la fois des MNA et une population adulte, il bénéficie d'un encadrement unique. Un animateur, un assistant social et une aide de cuisine font de ce foyer un lieu chaleureux. Les bénévoles, très présents, jouent un rôle essentiel en offrant des sorties et en organisant de nombreuses activités, qui compensent largement l'isolement.

Sainte-Croix hyperactive

Depuis des années, il se passe beaucoup de choses à Sainte-Croix. De la fête organisée à l'occasion de la Journée internationale des réfugiés, le 20 juin, aux fêtes de Noël, toutes rencontrent un vif succès. Les bénévoles sont très actifs au sein du foyer, à travers les incontournables « café-contact », un vestiaire bien achalandé, des cours de français et une particularité : des aides aux devoirs scolaires pour les enfants.

SECTEUR EST

L'année 2016 a été particulièrement active dans le secteur, où les ouvertures de nombreux foyers ont pesé sur l'organisation et la gestion des autres événements. C'est pour cette raison que la zone géographique couverte par le secteur a été redéfinie, rattachant le district de Lavaux-Oron au secteur de Lausanne.

Ouvertures en série de foyers, structures et appartement

Les foyers de Gryon et d'Arveves ont ouvert en 2015, pour répondre aux énormes besoins d'accueil des primo-arrivants. Ces ouvertures ont nécessité, en 2016, un effort particulier de mise en place avec les écoles. En effet, 50 % des occupants du foyer de 80 places de Gryon sont des enfants. A cela, s'ajoute le fait que Gryon est un petit village de montagne. Les relations avec les écoles et la patience des habitants ont été exemplaires pour que ces aménagements se passent dans les meilleures conditions.

La ville de Montreux a également été concernée par deux nouveaux sites : Hormis le foyer MNA de Chamby, une structure de jour a accueilli les requérants des abris PC de Clarens et Chexbres, à proximité. Inaugurée en octobre 2016, en présence de la Municipalité in corpore, ainsi que du secrétaire municipal, la structure bénéficie d'un enca-

drement idéal, grâce à de multiples partenariats avec le voisinage, le Service de la jeunesse, les églises, le Syndic et les associations bénévoles. Ces dernières, déjà très actives auprès des requérants hébergés dans les abris PC avoisinants, ont maintenu leurs activités. Des repas, des cours de français par le théâtre et de l'aide à la recherche d'appartements sont ainsi offerts.

L'acquisition, puis l'ouverture du site de Chamby, pour héberger des mineurs non accompagnés, et la location d'un immeuble d'appartements à La Tour-de-Peilz ont également fait partie de l'actualité du secteur.

Bex fête les réfugiés

Jalon incontournable dans la vie des Bellerins, la fête des réfugiés de Bex, organisée à l'occasion de la Journée internationale des réfugiés, le 20 juin, a été une nouvelle fois un grand succès. Dans les jardins bordant le site de Bex, un énorme et royal buffet a été réalisé par les familles hébergées sur le site. Un clown, des jeux pour les enfants et des décorations créées par les bénéficiaires lors d'un atelier de peinture ont ensoleillé cette journée de veille d'été.

Les «TUPs» de l'été

Les beaux jours sur la Riviera ont généré des travaux d'utilité publique (TUP) originaux. Comme chaque année en bas de la place du marché, Vevey a aménagé sa plage éphémère, ainsi que des jeux d'échecs. La mise en place du matin et le rangement du soir ont été assurés par deux bénéficiaires hébergés dans le foyer de Vevey. Ces derniers ont d'ailleurs eu l'occasion de se muer en guides touristiques, pour orienter les passants perdus. Durant la Coupe d'Europe de football, des requérants ont effectué des tâches de nettoyages après des projections de matchs sur écrans géants. Enfin, la déchetterie de Vevey a proposé à deux migrants d'effectuer le tri des déchets, lors de l'évènement. Ces TUP pas comme les autres motivent les requérants, tout en favorisant l'interaction avec la population.

Entraide multinationale

Des bénévoles employés de Nestlé ont proposé une activité de jardinage, des grillades et la visite du musée Chaplin. Le but recherché par cette initiative était de tisser quelques liens entre la multinationale et les personnes en situation de précarité.

SECTEUR OUEST

Hormis quelques appartements et un sleep-in, ce secteur est principalement composé d'abris de protection civile et de structures de jour. Il vit au rythme des ouvertures et fermetures de sites, suivant les variations des flux migratoires. Après l'ouverture de nombreux abris PC en 2015, c'est la dynamique inverse qui a marqué l'année 2016. L'EVAM a, d'une part, renoncé à ouvrir l'abri PC d'Aubonne et, d'autre part, amorcé, dès le mois d'août, la fermeture de plusieurs abris. Ceux de Begnins et de Coppet, ouverts depuis 2012, bénéficiaient d'une mobilisation de longue date de la part des communes et des bénévoles. Pour certains, le départ des migrants laisse le souvenir de belles rencontres mais un vide.

Des travaux d'utilité publique (TUP) valorisants

L'unité d'accueil de la petite enfance de Nyon (UAPE) a proposé un TUP original faisant appel à un jeune Érythréen d'une vingtaine d'années. Son rôle était d'aider lors du repas des bambins. Ce TUP a non seulement été bien accueilli par les parents, mais il a suscité une vocation, puisque le jeune homme suit aujourd'hui une formation dans le domaine de la petite enfance. Un magnifique exemple d'intégration.

Les requérants performant au festival des arts vivant (FAR)

La direction artistique du FAR Festival, qui s'est déroulé à Nyon du 10 au 20 août 2016, a inclus des requérants de l'abri de Nyon dans son programme. Ils se sont produits dans des spectacles préparés en étroite collaboration avec les membres du FAR. Un requérant a ainsi mis en scène sa propre histoire de migrant et remporté un vif succès. Plusieurs dates supplémentaires ont dû être agendées! Ces performances artistiques étaient une opportunité pour les requérants de donner une autre image d'eux-mêmes et d'être perçus comme des artistes à part entière.

Portraits de migrants

Habitante de Crans-près-Céligny et bénévole, la journaliste Anne Kearney a réalisé une exposition photographique sur les requérants de son village. Plusieurs bénéficiaires de l'abri de Crans-près-Céligny ont collaboré étroitement avec elle pour leur mise en portrait, agrémentée de leurs propres témoignages d'exil. Les clichés, accompagnés des textes, ont été exposés à l'Espace de la Grenette, Nyon, du 3 au 10 décembre 2016. L'exposition a rencontré un vif succès.

En mai, l'EVAM a ouvert un bureau au Sentier pour répondre aux besoins des requérants hébergés dans cette région et les aider à s'intégrer et à s'installer dans cette vallée excentrée du canton. En octobre 2016, le site de la Vallée de Joux est passé sous la responsabilité du secteur Ouest. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sous *Points forts* (p. 23).

RAPPORT FINANCIER

Après une année 2015 marquée par un afflux de migrants, l'année 2016 a connu une certaine stabilisation du nombre de bénéficiaires. Toutefois, la population prise en charge par l'établissement a augmenté, en moyenne annuelle, de 16 %, soit 915 personnes supplémentaires par rapport à l'année précédente. Il s'ensuit une hausse des coûts relatifs aux prestations d'assistance délivrées à nos bénéficiaires, ainsi que des frais d'encadrement et d'hébergement.

Afin de pallier ces augmentations, le financement cantonal a dû être adapté, conformément aux mécanismes d'ajustement régis par convention avec l'Etat de Vaud. Le complément de subvention octroyé à l'EVAM, en sus de ce qui était initialement prévu dans le budget de fonctionnement approuvé par le Conseil d'Etat, s'est élevé à CHF 48.9 millions, y compris le financement lié aux mesures d'intégration pour CHF 2.9 millions. En outre, la prise en charge des mineurs non accompagnés avec un statut de réfugié a été financée à hauteur de CHF 1.6 million.

Les prestations fournies à nos bénéficiaires telles que l'assistance, les frais médicaux et les mesures d'intégration représentent un dépassement de CHF 25 millions par rapport au budget. L'encadrement subit également une hausse notable de ses coûts, de l'ordre de CHF 14.6 millions par rapport au budget, conséquence directe de la hausse des charges de personnel lié et des frais de surveillance. Parallèlement, l'augmentation de la population moyenne à héberger, ainsi que le maintien des structures ouvertes en 2015, génèrent un surcoût de CHF 9.5 millions par rapport au budget pour les prestations d'hébergement.

L'ensemble de ces dépenses supplémentaires totalisent CHF 49.1 millions. Elles sont couvertes par les financements complémentaires accordés de CHF 50.5 millions. Le différentiel entre ces deux montants a pour effet, dans un premier temps, de réduire le déficit prévisionnel de CHF 2.4 millions, à CHF 1 million.

Les autres charges d'exploitation étant globalement en ligne avec le budget, et les produits liés aux bénéficiaires en recul de CHF 0.6 million par rapport au budget, le résultat de l'exercice présente finalement une perte de CHF 1.6 million.

Dès l'approbation des comptes par le Conseil d'Etat, cette perte sera totalement affectée au Fonds d'égalisation qui s'élèvera ensuite à CHF 2'786'140.– contre CHF 4'403'660.– l'année précédente.

L'optimisation du parc immobilier constitue un objectif majeur. L'EVAM a poursuivi ses investissements pour renforcer le nombre de places d'hébergement de façon pérenne.

L'établissement s'est porté acquéreur d'un immeuble à Chamby (commune de Montreux) pour CHF 1.8 million. Grâce à des transformations mineures, cet immeuble est

devenu un foyer collectif avec une capacité de 36 places et héberge aujourd'hui des mineurs non accompagnés.

En parallèle, un foyer d'hébergement collectif de 220 places a été construit sur une parcelle bénéficiant d'un plan d'affectation cantonal sur la commune d'Ecublens. Ce foyer mixte (séjour et aide d'urgence) a ouvert ses portes aux bénéficiaires en février 2017.

Le financement de ces investissements a été assuré par l'octroi de nouveaux emprunts, par hypothèque ou avec garantie étatique, pour un montant total de CHF 11.9 millions. Les taux fixes négociés à long terme ont permis de faire des économies sur les charges financières prévues.

La créance due par l'établissement à l'Etat de Vaud a été réduite de CHF 994'743.– pour se situer à CHF 1'039'396.– contre CHF 2'034'139.– un an auparavant. Cette diminution résulte de la trésorerie générée par les amortissements financés pour le parc immobilier, après déduction des remboursements d'emprunts effectués sur l'année.

Avec cette méthode de calcul, définie sur la base d'une convention avec le Canton, cette créance, qui s'élevait initialement à CHF 9'085'000.– en 2006, devrait être définitivement réglée sur l'année 2017.

COMPTE DE RÉSULTAT en CHF

	31.12.2016	Budget au 31.12.2016	31.12.2015
Produits d'exploitation			
Financement cantonal	169 182 738.76	120 269 500.00	132 524 776.27
Produits d'hébergement	6 891 797.05	6 870 800.00	7 240 013.65
Produits des frais médicaux	774 414.30	755 400.00	892 241.20
Autres produits - facturations diverses	3 620 365.48	2 028 606.00	2 057 909.75
Revenus des requérants	3 304 937.40	4 000 000.00	3 163 939.95
Produits divers	23 304.94	43 450.00	51 819.38
Total des produits d'exploitation	183 797 557.93	133 967 756.00	145 930 700.20
Charges d'exploitation			
Prestations d'assistance, d'hébergement et d'encadrement			
Charges d'assistance	-32 467 835.45	-21 903 580.00	-25 268 870.44
Loyers et charges des appartements, foyers et locaux	-37 228 802.68	-27 826 725.00	-32 358 360.14
Electricité des appartements, foyers et locaux	-1 938 547.58	-1 874 000.00	-1 807 358.10
Frais médicaux (y.c. honoraires courtier)	-37 762 572.56	-27 509 288.00	-29 129 455.59
Frais de surveillance	-15 153 478.85	-7 529 656.00	-9 870 606.80
Frais d'exploitation des mesures d'intégration	-5 899 899.30	-1 757 062.00	-2 659 455.35
Charges de personnel	-46 455 163.63	-39 468 965.00	-38 565 926.23
Autres charges d'exploitation			
Frais de véhicules	-216 826.59	-213 440.00	-186 970.14
Assurances et taxes	-415 019.40	-281 664.00	-347 353.55
Développements et exploitation de l'informatique	-2 393 185.23	-2 740 500.00	-3 083 709.26
Honoraires de tiers	-792 961.60	-473 150.00	-32 751.65
Frais de télécommunications	-245 747.25	-167 500.00	-178 345.05
Frais divers d'administration	-523 411.40	-489 800.00	-438 305.55
Frais bancaires liés aux versements des prestations	-214 916.30	-222 100.00	-234 179.48
Pertes sur débiteurs	-153 575.85	-312 500.00	-260 448.87
Amortissements, provisions et corrections de valeur			
Amortissements des immobilisations	-3 090 801.56	-3 263 170.00	-3 105 244.02
Correction de valeur des créances de bénéficiaires & tiers	–	–	–
Attributions aux provisions (annexe 7)	-234 000.00	-54 500.00	-229 500.00
Dissolution des provisions (annexe 7)	534.00	–	852.00
Total des charges d'exploitation	-185 186 211.23	-136 087 600.00	-147 755 988.22
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT			
RÉSULTAT FINANCIER	-1 388 653.30	-2 119 844.00	-1 825 288.02
Charges financières	-258 154.91	-380 000.00	-289 512.97
Produits financiers	–	100.00	19.51
Résultat financier	-258 154.91	-379 900.00	-289 493.46
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 646 808.21	-2 499 744.00	-2 114 781.48
Charges extraordinaires	-232.70	–	-200.00
Produits extraordinaires	21 437.05	–	65 841.40
Produits s/ventes d'immeubles	–	–	278 234.50
Résultat extraordinaire (annexe 10)	21 204.35	–	343 875.90
Charges exercices antérieurs	–	-22'000.00	–
Produits exercices antérieurs	8 084.05	62 000.00	36 145.90
Résultat hors période (annexe 11)	8 084.05	40 000.00	36 145.90
PERTE DE L'EXERCICE (annexes 8 & 9)	-1 617 519.81	-2 459 744.00	-1 734 759.68

BILAN AU 31 DÉCEMBRE en CHF

Actif	31.12.2016	31.12.2015
Actif circulant		
Trésorerie	574 973.25	808 544.15
Caisses	62 787.70	57 105.85
Compte de chèques postaux	371 177.35	223 726.70
Banques	141 008.20	527 711.60
Créances résultant de prestations d'assistance et de services (annexe 2)	1 201 959.13	714 359.37
Créances envers des bénéficiaires et des tiers	5 201 959.13	4 714 359.37
Correction de valeur	- 4 000 000.00	- 4 000 000.00
Autres créances à court terme	3 323 172.20	1 237 912.68
Compte-courant HPR	1 546 599.57	1 082 586.49
Compte-courant BCI	791 778.88	-
Compte-courant OCTP	860 572.55	-
Autres créances diverses	124 221.20	155 326.19
Actifs de régularisation	44 902 416.97	38 831 170.73
Assistance versée d'avance	1 700 803.25	1 437 674.76
Actifs transitoires divers	427 339.04	401 952.82
Actifs transitoires Etat de Vaud (annexe 3)	42 774 274.68	36 991 543.15
Total actif circulant	50 002 521.55	41 591 986.93
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles (annexes 4 & 5)		
Matériel informatique	233 728.82	184 960.20
Matériel et outillage	19 642.74	32 889.11
Mobilier de bureau	248 177.77	319 989.08
Véhicules	138 731.40	149 400.80
Infrastructures en cours	6 573 714.10	385 777.75
Infrastructures	2 352 301.68	2 982 191.60
Immeubles	56 892 979.72	55 561 537.92
Total actif immobilisé	66 459 276.23	59 616 746.46
TOTAL DE L'ACTIF	116 461 797.78	101 208 733.39

BILAN AU 31 DÉCEMBRE en CHF

Passif	31.12.2016	31.12.2015
Capitaux étrangers		
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services	6 690 320.05	8 620 588.60
Dettes à court terme portant intérêts	1 333 036.15	1 093 652.60
Emprunts hypothécaires	36 800.00	–
Prêt du SEM	127 652.00	127 652.00
Emprunts sous garantie de l'Etat (annexe 6)	1 168 584.15	966 000.60
Autres dettes à court terme	44 088 099.62	36 145 878.88
Compte-courant Etat de Vaud (annexe 3)	42 181 822.13	33 207 286.36
Autres dettes diverses	866 881.39	904 453.62
Créance de l'Etat de Vaud (annexe 3)	1 039 396.10	2 034 138.90
Passifs de régularisation	735 976.30	700 008.04
Passifs transitoires divers	522 381.05	401 607.19
Passifs transitoires service du personnel	213 595.25	298 400.85
Total capitaux étrangers à court terme	52 847 432.12	46 560 128.12
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêts	58 417 904.15	48 069 544.95
Emprunts hypothécaires	1 744 800.00	–
Prêt du SEM	1 850 983.10	1 978 635.10
Emprunts sous garantie de l'Etat (annexe 6)	54 822 121.05	46 090 909.85
Provisions	2 410 321.00	2 175 400.00
PPE - Fonds de rénovation	26 519.00	25 064.00
Divers risques (annexe 7)	2 383 802.00	2 150 336.00
Total capitaux étrangers à long terme	60 828 225.15	50 244 944.95
Total capitaux étrangers	113 675 657.27	96 805 073.07
Capitaux propres		
Fonds d'égalisation (annexe 8)	4 403 660.32	6 138 420.00
Part du résultat de l'exercice à charge de l'EVAM (annexe 9)	-1 617 519.81	-1 734 759.68
Total capitaux propres	2 786 140.51	4 403 660.32
TOTAL DU PASSIF	116 461 797.78	101 208 733.39

ANNEXE AUX COMPTES en CHF

1 Présentation des comptes

L'Établissement vaudois d'accueil des migrants est un établissement autonome de droit public, doté de la personnalité juridique, conformément à l'article 9 de la loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA). Conformément à l'article 17 du Règlement d'organisation de l'EVAM, approuvé par le Conseil d'Etat le 13 mai 2015, les présents comptes annuels sont établis selon les dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations, articles 957 à 960e). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

Les finances de l'établissement sont gérées conformément aux principes de la légalité, de la régularité, de l'économie, de l'efficacité et de l'efficacités. Le budget et les comptes de l'EVAM doivent donner une situation claire, complète et véridique de la gestion financière, du patrimoine et des dettes.

2 Créances résultant de prestations d'assistance et de services	31.12.2016	31.12.2015
Créances découlant de prestations d'assistance aux bénéficiaires relevant de la LARA	3 895 119.85	3 611 464.22
Créances dues pour des prestations d'assistance par des personnes bénéficiant d'un permis B, du temps de leur période de prise en charge LARA	532 461.68	395 079.25
Créances dues pour des prestations d'hébergement et de services délivrées par notre établissement à des personnes bénéficiant d'un permis B, aux œuvres d'entraide et services sociaux du Canton	774 377.60	707 815.90
Valeur brute des créances	5 201 959.13	4 714 359.37
./. Correction de valeur	-4 000 000.00	-4 000 000.00
Valeur nette des créances	1 201 959.13	714 359.37

La valeur brute des créances au 31 décembre 2016 correspond à la somme des prestations facturées par l'établissement et toujours ouvertes à la date de clôture.

La correction de valeur est calculée en prenant en considération, tant les risques spécifiques que les risques généraux découlant de ces créances en regard de la nature de celles-ci, de la qualité des débiteurs, ainsi que de leur délai de récupération, lequel s'échelonne principalement à moyen et long terme. L'analyse effectuée en 2016 donne la conclusion que la couverture du risque est suffisante.

3 Détail des rubriques « Etat de Vaud » :	31.12.2016	31.12.2015
Solde compte-courant en faveur Etat de Vaud	-42 181 822.13	-33 207 286.36
Actifs transitoires Etat de Vaud	42 774 274.68	36 991 543.15
Solde brut en faveur de l'EVAM	592 452.55	3 784 256.79
./. Créance de l'Etat de Vaud ¹	-1 039 396.10	-2 034 138.90
Solde net en faveur de l'Etat (-) / de l'EVAM (+)	-446 943.55	1 750 117.89

¹Depuis le 1er janvier 2012, l'Etat finance un amortissement (cf point n°4) sur les immeubles EVAM en vue de rembourser les emprunts contractés pour la rénovation du parc immobilier. Le différentiel de cash-flow entre l'amortissement budgété des immeubles de CHF 2'207'000.- et la somme des amortissements annuels des emprunts contractés et payés par l'EVAM de CHF 1'212'257.20, sert à rembourser la créance due à l'Etat de Vaud. Au 31 décembre 2016, un amortissement de cette créance de CHF 994'742.80 figure dans les comptes (CHF 1'339'699.25 en 2015).

ANNEXE AUX COMPTES en CHF

4 Règles et durées d'amortissements des immobilisations corporelles

Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Véhicules	Linéaire	5 ans
Infrastructures	Linéaire	5 à 10 ans
Immeubles:		
Pour la valeur du parc au 01.01.2012 et acquisitions dès 2012: (au prorata mensualisé, pour les acquisitions de l'exercice sous revue)	Linéaire	50 ans
Pour les travaux de rénovations à plus-value: (au prorata mensualisé, pour les travaux de l'exercice sous revue)	Linéaire	20 ans

5 Immobilisations corporelles

Immeubles: Au 31 décembre 2016, la valorisation au bilan tient compte des travaux de rénovations réalisés durant l'exercice. En 2016, l'établissement a également procédé à l'acquisition d'un objet sis dans la commune de Montreux, plus précisément à Chamby. Un projet immobilier à Glion, lancé en 2015, a été abandonné, la condition suspensive de l'acte de vente n'ayant pas été remplie par le promoteur-vendeur. L'acompte initial de CHF 600'000.- versé en 2015 a été rétrocédé à l'établissement en 2016.

Immeubles	Transferts RF	Valeurs ECA	Bilan au 31.12.2015	Achats/Ventes Rénovations	Bilan au 31.12.2016
Ecublens, Epenex 8	08.10.99	2 810 050	4 458 169.31	27 032.40	4 485 201.71
Chavannes, Centrale 6	31.03.99	1 958 167	712 263.80	86 170.15	798 433.95
Prilly, Chablais 37	17.07.98	4 276 000	6 269 509.76	-6 420.00	6 263 089.76
Prilly, Fontadel 6	03.04.98	1 728 494	1 342 091.95	1 560 425.95	2 902 517.90
Prilly, Rapille 4	17.02.97	4 607 863	2 077 000.00	0.00	2 077 000.00
Morges, St-Jean 11	11.02.98	1 812 188	1 266 508.60	0.00	1 266 508.60
Lausanne, Aubépines 11-13	11.02.98	4 911 055	2 584 000.00	93 282.10	2 677 282.10
Lausanne, Chablais 49	16.08.00	4 584 131	1 913 000.00	0.00	1 913 000.00
Lausanne, Renens 6	23.09.99	2 780 506	1 632 296.70	96 257.30	1 728 554.00
Lausanne, Tour-Grise 26	25.08.95	6 382 719	7 134 643.95	0.00	7 134 643.95
Lausanne, Diablerets 3bis	04.10.99	4 192 875	2 038 000.00	0.00	2 038 000.00
Payerne, Jomini 6	28.01.99	3 749 145	1 095 000.00	0.00	1 095 000.00
Payerne, Tuilière 2-4	26.03.99	565 459	252 000.00	0.00	252 000.00
Montreux, Baye 5	07.05.99	864 227	415 563.00	0.00	415 563.00
Villeneuve, Narcisses 5	16.12.98	3 473 458	1 503'000.00	0.00	1 503 000.00
Yverdon, Faïencerie 5	31.07.98	4 683 750	3 512 509.25	0.00	3 512 509.25
Yverdon, Haldimand 11	14.12.98	2 451 059	812 000.00	0.00	812 000.00
Yverdon, Montagny 27	24.07.97	3 281 940	1 395 000.00	14 072.40	1 409 072.40
Orbe, Moulinets 15	24.01.00	1 064 250	282 000.00	0.00	282 000.00
Yverdon, Uttins 11	24.07.97	2 738 554	3 667 929.65	0.00	3 667 929.65
Leysin, Sainte-Agnès	22.08.11	5 824 200	4 703 271.20	-13 175.55	4 690 095.65
L'Abbaye, Les Bioux	28.08.12	1 524 646	1 541 828.00	0.00	1 541 828.00
Prilly, Fontadel 29	03.10.13	2 163 088	3 417 140.00	0.00	3 417 140.00
Lausanne, Chasseron 1	15.11.13	3 074 583	3 562 804.75	193 992.25	3 756 797.00
St-Prex, Gare 4	18.12.15	1 419 200	1 650 000.00	10 840.00	1 660 840.00
Chamby, Cornaux 13	31.05.2016	1 806 979	0.00	1 814 070.00	1 814 070.00
Glion, Valmont 2	03.09.15	-	600 000.00	-600 000.00	0.00
Ollon, La Clairière	23.12.15	3 424 363	800 000.00	144 677.80	944 677.80
Totaux		82 152 949	60 637 529.92	3 421 224.80	64 058 754.72

Les valeurs ECA au 31.12.2015 s'élevaient à CHF 76 736 473.-

ANNEXE AUX COMPTES en CHF

5 Immobilisations corporelles (suite et fin)	31.12.2016	31.12.2015
Valeurs nettes des immobilisations corporelles		
Matériel informatique	1 351 007.75	1 072 902.30
Fonds d'amortissement du matériel informatique	-1 117 278.93	-887 942.10
Valeur nette du matériel informatique	233 728.82	184 960.20
Matériel et outillage	267 452.16	255 842.31
Fonds d'amortissement du matériel et outillage	-247 809.42	-222 953.20
Valeur nette du matériel et outillage	19 642.74	32 889.11
Mobilier de bureau	1 392 206.88	1 334 626.80
Fonds d'amortissement du mobilier de bureau	-1 144 029.11	-1 014 637.72
Valeur nette du mobilier de bureau	248 177.77	319 989.08
Véhicules	1 192 030.15	1 140 694.15
Fonds d'amortissement des véhicules	-1 053 298.75	-991 293.35
Valeur nette des véhicules	138 731.40	149 400.80
Infrastructures en cours	6 573 714.10	385 777.75
Fonds d'amortissement des infrastructures	0.00	0.00
Valeur nette des infrastructures en cours	6 573 714.10	385 777.75
Infrastructures	6 799 005.82	6 578 292.02
Fonds d'amortissement des infrastructures	-4 446 704.14	-3 596 100.42
Valeur nette des infrastructures	2 352 301.68	2 982 191.60
Immeubles	64 058 754.72	60 637 529.92
Fonds d'amortissement des immeubles	-7 165 775.00	-5 075 992.00
Valeur nette des immeubles	56 892 979.72	55 561 537.92
6 Emprunts garantis par l'Etat	31.12.2016	31.12.2015
BCV - Prêt à taux fixe (échéance au 3 avril 2017)	6 829 687.45	6 984 728.35
RP - Prêt à taux fixe (échéance au 31 décembre 2017)	4 650 000.00	4 750 000.00
BCV - Prêt à taux fixe (échéance au 6 mai 2018)	2 859 222.35	2 922 182.10
Postfinance - Prêt à taux fixe (échéance au 27 mai 2020)	4 900 000.00	5 000 000.00
Postfinance - Prêt à taux fixe (échéance au 9 juillet 2021)	19 600 000.00	20 000 000.00
Postfinance - Prêt à taux fixe (échéance au 4 décembre 2024)	7 251 877.90	7 400 000.00
Postfinance - Prêt à taux fixe (échéance au 29 avril 2025)	4 899 917.50	0.00
Postfinance - Prêt à taux fixe (échéance au 31 décembre 2025)	5 000 000.00	0.00
Total emprunts garantis par l'Etat	55 990 705.20	47 056 910.45
Part des emprunts garantis remboursables à court terme	1 168 584.15	966 000.60
Part des emprunts garantis remboursables à long terme	54 822 121.05	46 090 909.85
Total emprunts garantis par l'Etat	55 990 705.20	47 056 910.45

ANNEXE AUX COMPTES en CHF

7 Provisions pour divers risques	Variation	31.12.2016	31.12.2015
Remise en état des structures louées par l'établissement	234 000.00	2 381 500.00	2 147 500.00
Fonds de régulation des loyers (Chablais 49 - Lausanne)	- 534.00	2 302.00	2 836.00
Total selon bilan		2 383 802.00	2 150 336.00

Les principes de provisionnement sont revus périodiquement avec la direction de l'établissement selon des critères clairement explicités. Les règles d'attributions ou de dissolutions qui ont été fixées au 31 décembre 2016 sont identiques à celles de l'exercice précédent. Le principe d'attribution à la provision pour remise en état des structures louées tient compte de la nature des locaux ainsi que de la durée de l'engagement de l'établissement.

Quant au Fonds de régulation des loyers pour l'immeuble sis à Avenue du Chablais 49 à Lausanne, le niveau de la provision est déterminé par le Service des communes et du logement du Canton de Vaud.

8 Fonds d'égalisation	31.12.2016	31.12.2015
Solde avant allocation du résultat de l'exercice	4 403 660.32	6 138 420.00
Dissolution au fonds d'égalisation	-1 617 519.81	-1 734 759.68
Total	2 786 140.51	4 403 660.32
Montant maximum autorisé du fonds d'égalisation selon l'art. 62 al. 3 LARA: (2015 = 5% de CHF 132'524'776.27) (2016 = 5% de CHF 169'182'738.76)	8 459 137.00	6 626 239.00

9 Affectation du résultat de l'exercice	31.12.2016	31.12.2015
Résultat de l'exercice avant allocation au fonds d'égalisation	-1 617 519.81	-1 734 759.68
Part du résultat à la charge l'EVAM (conformément à l'art. 62 al. 3 LARA)	-1 617 519.81	-1 734 759.68

10 Charges & produits extraordinaires

Ce groupe de comptes comporte des mouvements de nature extraordinaire et indépendants de l'activité de l'établissement, tels que des profits comptables sur des ventes d'actifs immobilisés ou encore une participation aux bénéfices de notre assureur.

11 Charges & produits hors périodes

Les transactions relatives aux exercices antérieurs à celui sous revue, concernent principalement l'ajustement de prestations d'assistance délivrées à nos bénéficiaires, suite à la découverte de nouveaux éléments, pour des périodes antérieures à l'année 2001.

12 Engagements envers l'institution de prévoyance	31.12.2016	31.12.2015
Montant dû à la Caisse de pensions de l'EVAM	0.00	0.00
Au 31.12.2016, le solde dû par la Caisse, de CHF 373.00, figure dans les « Autres créances diverses » de l'Etablissement.		

13 Effectif du personnel de l'établissement

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein-temps, en moyenne annuelle, était supérieur à 250 EPT au cours de l'exercice sous revue.

14 Cautionnements	31.12.2016	31.12.2015
Garanties données en faveur des bailleurs équivalentes à deux ou trois mois de loyers nets	5 181 917.88	4 416 383.00

ANNEXE AUX COMPTES en CHF

15 Actifs mis en gage pour garantir des engagements de l'Etablissement

31.12.2016

31.12.2015

Sûretés constituées en faveur de tiers

Valeur nominale de la cédule en garantie de prêt hypothécaire contracté à la BCV	2 500 000.00	0.00
--	--------------	------

Valeurs nominales des cédules hypothécaires libres de gage	25 567 400.00	28 067 400.00
--	---------------	---------------

Actifs engagées en garantie des dettes

Valeur brute au bilan de l'immeuble gagé auprès de la BCV	2 038 000.00	0.00
---	--------------	------

Valeur brute au bilan de l'immeuble gagé auprès du SEM	1 913 000.00	1 913 000.00
--	--------------	--------------

16 Engagements hors bilan

31.12.2016

31.12.2015

Des baux relatifs à la location de locaux administratifs ou de structures d'hébergement ont été conclus sur du moyen et long terme et certains engagements vont au-delà d'une année pour un montant total contractuel de :	40 788 907.78	19 832 559.00
--	---------------	---------------

La variation significative des engagements en 2016 s'explique par la signature de baux à loyer de longue durée durant l'exercice. L'établissement n'a pas de contrats de leasing en vigueur au 31.12.2016

17 Evaluation des risques

La révision de l'évaluation des risques n'a pas amené de modifications lors de l'exercice sous revue.

FLUX DE TRÉSORERIE en CHF

Activités d'exploitation	2016	2015
Produits d'exploitation		
Financement cantonal	169 182 738.76	132 524 776.27
Produits d'hébergement	6 891 797.05	7 240 013.65
Produits frais médicaux	774 414.30	892 241.20
Autres produits - facturations diverses	3 620 365.48	2 057 909.75
Revenus des requérants	3 304 937.40	3 163 939.95
Produits divers	23 304.94	51 819.38
Produits financiers	–	19.51
Produits extraordinaires et hors périodes	29 521.10	380 221.80
Total des produits d'exploitation	183 827 079.03	146 310 941.51
Charges d'exploitation		
Prestations d'assistance, d'hébergement et d'encadrement	-130 444 395.42	-101 084 176.92
Charges de personnel	-46 537 763.63	-38 493 726.23
Autres charges d'exploitation	-4 955 643.62	-4 762 063.55
Charges financières	-258 154.91	-289 512.97
Charges extraordinaires et hors périodes	-232.70	-200.00
Total des charges d'exploitation	-182 196 190.28	-144 629 679.67
Flux de trésorerie des comptes d'exploitation	1 630 888.75	1 681 261.84
Fonds de roulement (actifs circulants et dettes à court terme)		
Créances résultant de prestations d'assistance et de service	-487 599.76	-408 693.05
Autres créances à court terme	-2 083 804.52	145 468.73
Actifs de régularisation	-6 071 246.24	-6 390 796.53
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services	-1 930 268.55	1 477 199.56
Dettes à court terme portant intérêts	239 383.55	-4 495 048.15
Autres dettes à court terme	7 942 220.74	466 498.47
Passifs de régularisation	111 827.26	43 357.03
Flux de trésorerie du fonds de roulement	-2 279 487.52	-9 162 013.94
FLUX NET DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	-648 598.77	-7 480 752.10
Activités d'investissement		
Investissements sur informatique	-278 491.60	-153 440.50
Investissements sur matériel et outillage	-11 609.85	-13 909.51
Investissements sur mobilier de bureau	-57 580.08	-81 384.75
Investissements sur véhicules	-51 336.00	-110 578.00
Investissements sur infrastructures	-6 113 089.00	-415 434.45
Investissements sur immeubles	-4 021 224.80	-6 719 147.56
Désinvestissements sur immeubles	600 000.00	–
FLUX NET DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	-9 933 331.33	-7 493 894.77
Activités de financement		
Dettes à long terme portant intérêts	10 348 359.20	17 321 328.70
Autres dettes à long terme	–	-2 267 933.80
FLUX NET DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	10 348 359.20	15 053 394.90
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	-233 570.90	78 748.03
Trésorerie initiale	808 544.15	729 796.12
Trésorerie finale	574 973.25	808 544.15
Variation de trésorerie	-233 570.90	78 748.03

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



KPMG SA
Audit Suisse romande
Avenue du Théâtre 1
CH-1005 Lausanne

Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 249 45 55
Téléfax +41 58 249 45 64
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels au Conseil d'Etat du Canton de Vaud pour

L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de fonds et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et Règlement d'organisation de l'EVAM, incombe au Conseil de direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes aux dispositions du Code des obligations articles 957 à 960^o, à la loi cantonale sur l'aide aux requérants d'asile (LARA) et au Règlement d'organisation de l'EVAM du 13 mai 2015.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de direction.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Pierre-Henri Pingeon
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Sandrine Wagnière
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 16 mai 2017

Annexe :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de fonds et de l'annexe.

ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

Pour 2017, le Secrétariat d'Etat aux migrations table sur 24'000 à 27'000 demandes d'asile environ pour l'ensemble de la Suisse. Cela signifie 1'200 à 1'400 personnes à prendre en charge par l'EVAM. Sur la base de ces prémisses, aussi bien le nombre des personnes hébergées que celui des personnes assistées continueront vraisemblablement à baisser lentement.

Objectif 2017 : « 0 » abris, plutôt des foyers

Au 1er juin 2017, seuls trois abris de protection civile (PC) sont en exploitation. L'EVAM poursuivra, si possible, les fermetures de ces structures jusqu'à la dernière. L'établissement a toujours considéré les abris PC comme étant la solution la moins adéquate et n'y recourt que dans l'urgence.

Le premier foyer construit par l'EVAM a été inauguré en février 2017, à Ecublens. Il s'agit de deux bâtiments, avec 113 chambres doubles, érigés avec des éléments préfabriqués. Les cinq ans écoulés depuis le lancement du projet témoignent de plusieurs facteurs : de la difficulté de réaliser un tel projet, du décalage entre la rapidité avec laquelle les flux migratoires se modifient et le temps nécessaire à la mise en place de solutions, mais aussi de la persévérance de tous pour y arriver. A l'heure de la rédaction du présent rapport, le foyer est occupé à près de 90 %.

Un foyer à Nyon : le peuple se prononcera

En juin 2016, la Municipalité de Nyon a déposé un préavis au Conseil communal demandant l'octroi d'un droit de superficie (DDP) en faveur de l'EVAM, en vue de la construction d'un foyer pour migrants. Accepté en janvier 2017 par le Conseil communal, ce projet sera soumis à référendum populaire, en septembre 2017. La ville, qui accueille considérablement moins de requérants d'asile que d'autres communes de taille similaire, entend ainsi assumer sa part de responsabilités au niveau cantonal.

Le dernier mot ira aux Nyonnais. Bien sûr, l'EVAM espère qu'un « OUI » sortira des urnes.

Accueillir un migrant chez soi ou dans les villages vaudois : appel à candidatures !

Plus de cent requérants d'asile et personnes admises à titre provisoire ont été accueillis. Depuis mai 2016, les projets « Héberger un migrant » et « Un village-une famille » ont connu un véritable essor. Ces « séjours en immersion » s'avèrent être de puissants vecteurs d'intégration. L'EVAM encourage ces projets afin qu'ils connaissent, en 2017, des retombées similaires, si ce n'est encore plus positives qu'en 2016.

Devenir locataire: un grand pas pour le migrant vers son autonomie

Trouver un appartement et signer son propre bail de location : cet acte représente une étape cruciale sur le long chemin de l'autonomie. Dans cette perspective, nous allons examiner l'opportunité de modifier les normes financières d'hébergement.

Pas de temps à perdre pour favoriser l'intégration

L'intégration professionnelle et l'autonomie des migrants demeurent des défis majeurs pour l'EVAM. Dès lors, des normes d'assistance plus incitatives devraient entrer en vigueur cette année.

Par ailleurs, le projet InVaudo, pour lequel nous collaborons avec l'association Insertion Vaud et le Bureau cantonal d'intégration (BCI), propose une approche prometteuse. Il s'adresse aux jeunes requérants d'asile adultes et vise à accélérer la trajectoire vers l'intégration. Les premiers effets sont positifs : l'accès à des cours de français intensifs intervient peu après leur arrivée en Suisse. De plus, un premier bilan d'orientation effectué au même moment permet d'établir un plan d'action adapté pour chaque situation en proposant des mesures appropriées.

Trouver un emploi et y rester

Afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires en emploi, l'établissement favorise l'accès au monde professionnel de diverses façons. Pour 2017, l'EVAM a décidé d'aborder ce sujet également sous l'angle des fins des rapports de travail : comment contribuer à augmenter les chances pour une personne de rester en emploi ?

Ainsi, par son action, l'EVAM veut favoriser l'autonomie de ses bénéficiaires.

**Siège administratif
et centre de prestations**

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 06 00
Fax 021 557 06 09
info@evam.ch
www.evam.ch

**Orientation – Formation
Programmes d'occupation
Emploi**

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 05 40
Fax 021 557 05 53
adminid@evam.ch

**Antennes
administratives**

Secteur Lausanne

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 05 00
Fax 021 557 05 01

Secteur Nord

Av. Haldimand 11
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 557 21 11
Fax 024 557 21 12

Secteur Centre

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 05 00
Fax 021 557 05 01

Secteur Est

Rue du Collège 26
1815 Clarens
Tél. 021 557 88 80
Fax 021 557 88 81

Secteur Ouest

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 06 83/07
Fax 021 557 06 09

Reportage et coordination

Evi Kassimidis, chargée de communication

Mélanie Brenzikofer, stagiaire

Rédaction

neonomia (Yann Bernardinelli

et Laure Bonnevie)

Photographies

Hugues Siegenthaler

Félix Imhof

Samuel Fromhold (couverture)

Graphisme

Helen Tilbury

Tirage : 350 exemplaires

Impression : CADEV

Pour obtenir un exemplaire imprimé :

info@evam.ch